Val de Marne

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL

valdemarne.fr

DÉCEMBRE 2014
N°318

FÊTE DES SOLIDARITÉS P.26-33

Les associations sur le pont

© D. MERLE / DIRECTION DE LA COMMUNICATION : S. ASSAD

Pompadour fait le plein

VU PAR ALEX BONNEMAISON

CRÉTEIL / CHOISY-LE-ROI. Inaugurée il y a tout juste un an, la gare du RER D Créteil-Pompadour a déjà enregistré plus 2,4 millions de passagers. Construite sur pilotis, elle surplombe la plaine centrale du Val-de-Marne, au cœur d'un pôle d'échanges intermodal avec les lignes de bus en site propre du TVM, du 393 et la ligne O de la STRAV. A.A-S.

VIVRE

PANORAMIQUE P. 4-5
Coupe du monde de fleuret dames, à Saint-Maur.

RETOUR EN IMAGES P. 6-7

ACTUALITÉ P. 8 À 18
Le conseil général des collégiens.

COMMENT ÇA MARCHE ? P. 19
Les villages vacances du Conseil général.

CONSTRUIRE

ENTRETIEN P. 20-21
Viviane Tchernonog, chercheure spécialisée dans le secteur associatif.

REPORTAGE P. 22-23
Étude de la population piscicole de l'étang de la Plage-Bleue, à Valenton.

RENCONTRES P. 24-25
Hervé Riebbels, Jean-Jacques Dijoux, Jérôme Saglier.

DOSSIER P. 26-33
Associations et Département, partenaires des solidarités.

DÉBATTRE

COURRIER P. 34-35

LES POINTS SUR LES « I » P. 36
Réforme territoriale : des départements indispensables.

VIE DU CONSEIL P. 38-39
Séance du 22 septembre 2014.

TRIBUNES P. 40-43

BOUGER

CULTURE P. 44-49
Livre de naissance 2015 du Conseil général.

SPORTS P. 50-51
Judo : le Red Star club de Champigny.

DÉCOUVERTE P. 52-53
Gastronomie en Val-de-Marne.

MÉMOIRE P. 54-55
Sade, écrivain sulfureux.

VAL de MARNE Conseil général

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL-DE-MARNE, n°318, décembre 2014.
Hôtel du département, 94011 Créteil Cedex. Tél. : 39 94. Courriel : cvm@valdemarne.fr. Internet : www.valdemarne.fr. **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :** Frédéric Houx. **DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION :** Alain Germain. **RÉDACTEUR EN CHEF :** Alain Jégou. **RÉDACTION :** Sabrina Costanzo, Ali Aït-Salah, Didier Berneau, Stéphane Le Puill, Anthony Larchet. Avec la collaboration de Pascale Pisani, Élise Lewartowski, Claude Bardavid, Véronique Petit, Nadia Sweeny, Jean-Pierre Delahaye. **SECRÉTAIRE DE RÉDACTION :** Anthony Larchet. **SECRÉTARIAT :** Kaëlle Dunglas. **RESPONSABLES PHOTO :** Michael Lumbroso, Alain Bachellier. **PHOTOTHÈQUE :** Joëlle Javiot. **INTERNET :** Marie Dujardin et web@valdemarne.fr. **VAL-INFO 94 :** val-info94@valdemarne.fr **RÉALISATION :** Pellicam (01 49 08 01 61). **IMPRESSION :** Grenier (01 46 15 83 00). **DISTRIBUTION :** Groupement de sociétés La Poste Mediapost. **TIRAGE :** 562 000 exemplaires. **ISSN :** 1963 - 2614.

Département ami des enfants

Journal imprimé sur papier recyclé

L'ÉDITORIAL DE
› CHRISTIAN FAVIER

Sénateur
Président du conseil général du Val-de-Marne
Secrétaire général-adjoint de l'Assemblée des départements de France

© J. LUMIEN

La fête des Solidarités, un moment de rencontre et de bonheur partagé

Comme chaque année depuis près de trente ans en cette période, le Conseil général organise la fête des Solidarités. Le 13 décembre, elle se déroulera dans 31 lieux du Val-de-Marne.

Élaborée en partenariat avec de nombreuses communes, cette initiative originale s'adresse à tous et en particulier à celles et ceux que la vie, l'âge, le chômage, la maltraitance ou le handicap fragilisent.

Moment de fête donc et moment de convivialité pour les petits et les grands.

Moment de rencontre également où chacun pourra solliciter les services publics départementaux, communaux et les associations pour mieux s'informer sur ses droits et être accompagné dans ses démarches.

Alors que les effets de la crise économique et sociale renforcent les inégalités pour nombre de nos concitoyens, le soutien de notre collectivité représente une forme de bouclier social utile à tous.

Ainsi, la solidarité constitue la première mission du Département, mais également la majeure partie de ses dépenses de fonctionnement.

Avec cette fête et le chèque solidarité remis à nos concitoyens non imposables, nous voulons que cette période festive puisse être, malgré les difficultés, un moment de rencontre et de bonheur partagé par tous.

C'est, à l'échelle du Val-de-Marne, le moyen de donner corps à la justice sociale et à l'action contre l'isolement et les inégalités qui gangrènent encore trop notre société.

Preuve, si besoin en était, de l'utilité de tous les départements pour animer, dans la coopération avec les autres collectivités locales et le monde associatif, des politiques sociales et solidaires innovantes au service de tous nos concitoyens fragiles.

Pour l'heure, je veux très sincèrement vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année auprès de tous ceux qui vous sont chers.

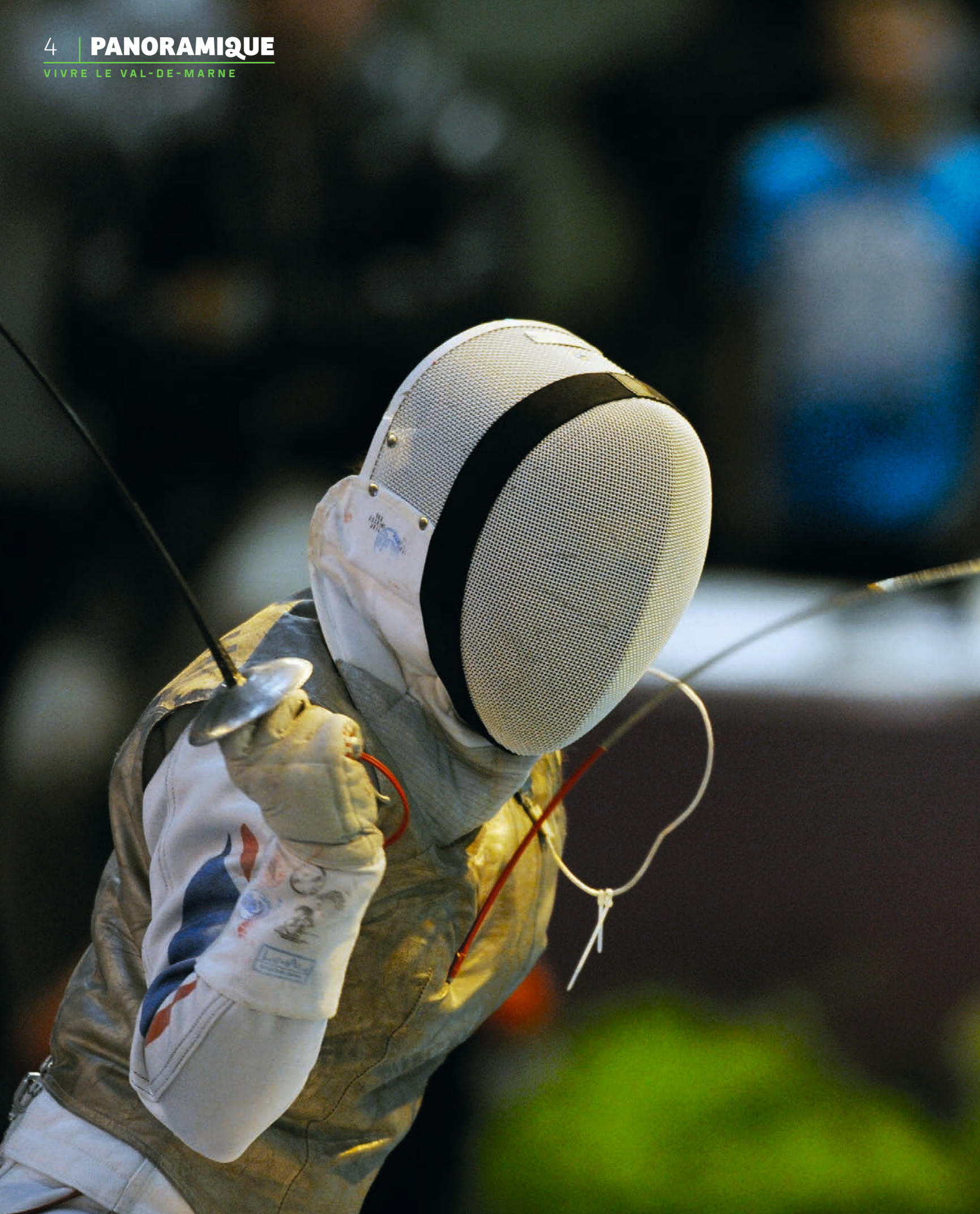

LE FLEURET DAMES À L'HONNEUR

Saint-Maur. Belle ambiance au complexe sportif Pierre-Brossolette, les 7, 8 et 9 novembre. La ville de Saint-Maur, traditionnel organisateur de la Coupe du monde d'épée dames, recevait cette fois-ci les fleurettistes lors de l'épreuve internationale dames, événement soutenu par le Conseil général. Après une épreuve individuelle en demi-teinte, remportée par l'Italienne Arianna Errigo, les Françaises se sont reprises par équipe en décrochant le bronze aux dépens des Coréennes (45-31). En demi-finale, elles se sont inclinées face aux Russes, vainqueurs de l'Italie en finale. A.L.

PHOTO : CHRISTIAN PETIT

© A. BONNEMAISON

Départ pour Un « Notre » Monde

14 NOVEMBRE

VITRY-SUR-SEINE

La 13e édition d'Un « Notre » Monde a rassemblé, lors de sa soirée inaugurale au MAC/VAL, plus de 400 jeunes Val-de-Marnais impliqués ou souhaitant s'engager dans des actions de solidarité internationale. L'occasion pour eux de rencontrer près de 80 partenaires étrangers venant des pays où des jeunes ont mené des projets, mais aussi d'échanger avec la marraine de la manifestation, la journaliste val-de-marnaise vedette de M6, Kareen Guiock, et Gilles Saint-Gal, vice-président chargé de la Jeunesse. La soirée a donné le top départ à la Semaine de la solidarité internationale, qui s'est traduit par l'organisation d'une centaine d'initiatives sur tout le territoire.

© C. PETIT

29 OCTOBRE **PARIS (SACRÉ-CŒUR)**

Pour le lancement de la journée mondiale de lutte contre les accidents vasculaires cérébraux (AVC), Philippe Mary, habitant de Villecresnes et victime d'un AVC en 2007, a gravi en douze minutes les quelque 200 marches de la Butte-Montmartre avant d'atteindre le Sacré-Cœur. Cette « ascension pour la vie », faite en compagnie de ses deux enfants, d'amis et de sportifs, avait pour objectif d'alerter sur les AVC qui touchent chaque année près de 600 000 personnes en France. Un défi réussi que notre magazine, Val*de*Marne, a été le premier à dévoiler en 2012. http://tval.valdemarne.fr/gravir-montmartre-video-4971.html.

12 NOVEMBRE

COMÈTE TCHOURIOUMOV-GUERASSIMENKO

Après dix ans de voyage et plus de 6 milliards de kilomètres parcourus, le robot Philae de la sonde interplanétaire Rosetta s'est posé sur la comète Tchourioumov-Guérassimenko. Une première pour l'aventure spatiale. Véritable laboratoire, Philae est équipé de dix instruments permettant de réaliser des mesures de la surface de cette comète. Une fois analysées, celles-ci pourraient nous permettre de comprendre l'évolution du système solaire depuis sa naissance et l'apparition de la vie. Rosetta est une mission de l'Agence spatiale européenne (ESA) à laquelle participe le laboratoire interuniversitaire des systèmes atmosphériques (LISA) de l'université Paris-Est - Créteil.

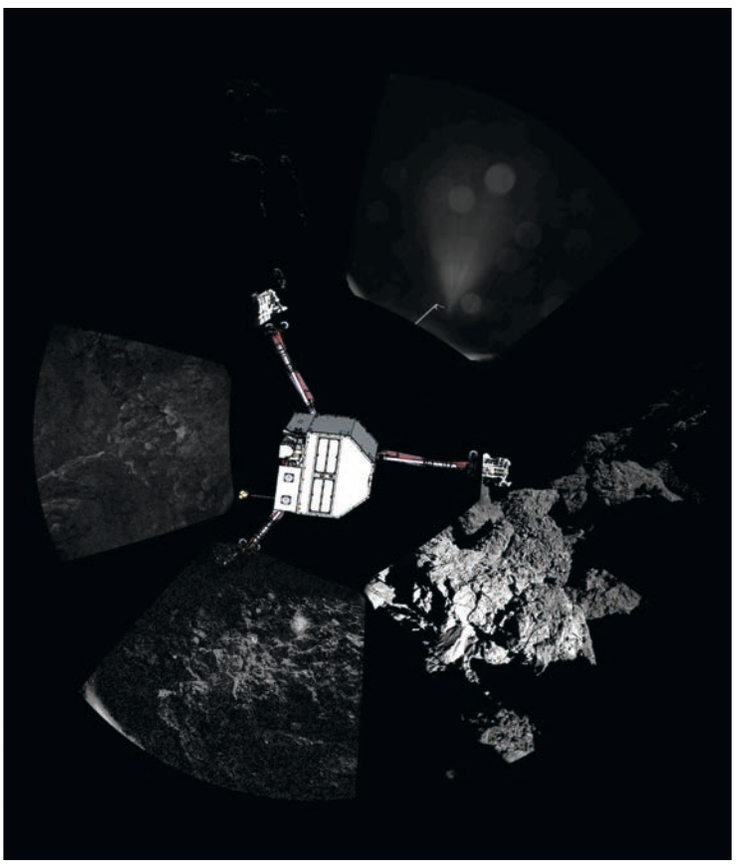

© EUROPEAN SPACE AGENCY

© M. LUMBROSO

12 NOVEMBRE

CRÉTEIL

Près de 200 élèves et leurs enseignants étaient réunis à l'hôtel du département pour la présentation du thème de l'édition 2015 du Concours national de la résistance et de la déportation : « *La libération des camps nazis, le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire.* » Déportés, membre de réseaux de résistants, artisans et témoins de la libération sont venus partager leur vécu avec les collégiens et lycéens. Quatre témoignages qui, accompagnés d'une mise en perspective historique, auront offert une riche entrée en matière pour débuter leurs travaux autour des trois angles proposés par le sujet.

© M. LUMBROSO

13 NOVEMBRE

IVRY-SUR-SEINE

Après sa livraison cet été, Silver Innov', pépinière et hôtel d'entreprises, a été officiellement inauguré. Réalisée par la ville d'Ivry, avec le soutien du Conseil général, la Région et la communauté d'agglomération, la structure de 4 000 m² est dédiée aux entreprises tournées vers l'innovation pour l'allongement de la vie. Au cœur du quartier en projet Ivry-Confluences, en proximité de l'institut de la longévité Charles-Foix, elle constituera une vitrine de la silver économie en Val-de-Marne.
Plus d'infos : seine-amont.fr/ et silvervalley.fr.

© M. LUMBROSO

CONSEIL GÉNÉRAL DES COLLÉGIENS

Les projets adoptés

Un an après leur élection, les conseillers généraux collégiens soumettent au vote de l'assemblée départementale leurs projets d'actions. Rencontre avec la commission numéro 1 qui travaille sur la question du handicap.

Plus de vingt collégiens issus d'une dizaine d'établissements val-de-marnais se retrouvent dans une salle du centre Aimé-Césaire à Champigny. Un « bonjour » de circonstance et les voilà lancés par Elsa Mokhtar, animatrice de l'association Les Francas, dans le vif du sujet. Bienvenue à la commission numéro 1 du conseil général des collégiens. Ici, ils ne sont plus vraiment des élèves, mais bien des citoyens. « *Il faut élire les quatre représentants qui présenteront votre projet devant le Conseil général le 20 novembre,* » annonce Muriel Roelants, coordinatrice des actions citoyennes au Conseil général. Cette date est importante : c'est la validation par « les adultes » du projet de chaque commission et le délibéré pour l'attribution des budgets. « *Je n'ai pas peur de m'exprimer en public, votez pour moi* », lance Chéquina, 14 ans. Pauline scande : « *C'est l'occasion de faire passer vos idées !* » Place aux bulletins et au résultat, qui confirme une parité naturelle : les jeunes ont beaucoup à nous apprendre…

Lieu d'apprentissage de la vie démocratique et institutionnelle, le Conseil général des collégiens est divisé en huit commissions et autant de thématiques choisies par les élèves : handicaps et accessibilité, les dangers des réseaux sociaux, l'intégration des nouveaux collégiens, la promotion de la solidarité au sein du collège, « un jouet, un sourire » pour les enfants hospitalisés, restauration scolaire et mobilité, déplacements, sécurité routière. Installés dans leur mandat depuis novembre 2013, les jeunes se réunissent une fois tous les mois et demi. « *Ils aimeraient être tout de suite sur le terrain,* admet Muriel Roelants. *Mais c'est important qu'ils prennent conscience de leur rôle d'élu et des étapes et de la réalisation d'un projet.* »

Dans la salle, le débat autour du projet reprend. Les objectifs ont déjà été établis lors des séances de travail précédentes : sensibiliser les collégiens au handicap et lutter contre les discriminations pour éviter l'isolement des personnes handicapées en partageant la joie du sport avec eux. « *Il faut de l'action,* lance Ulysse, *les discours, on ne les écoute pas !* » Chéquina voudrait qu'on explique ce qu'est le handicap. Une main se lève. « *On peut faire un compromis,* lance Julian. *Un événement sportif et tout autour des ateliers de sensibilisation…* » ■ NADIA SWEENY

© D. MERLÉ

APPRENTISSAGE

Les cuisines s'ouvrent aux apprentis

En lien avec le CFA* Francois-Rabelais de Vitry, le Conseil général a participé à la création d'une promotion Agent polyvalent de restauration (APR). Les douze élèves sont trois jours par semaine aux côtés de leur maître d'apprentissage dans les cuisines du collège et deux jours en cours. Ils sont formés aux problématiques du service de restauration des établissements publics, et notamment aux enjeux en termes de développement durable propres au projet de restauration dans les collèges du Val-de-Marne. Ils sont amenés à préparer entrée, plat, dessert mais aussi à assurer le service et le nettoyage. Le cursus de deux ans leur permet de prétendre à un CAP. ■ S.C.

* Centre de formation pour les apprentis

EN BREF

DON DU SANG

◆ Jusqu'au 31 décembre, l'Établissement français du sang (EFS) et le comité régional d'Île-de-France Don du sang bénévole invitent les collectivités à rejoindre le label « commune donneur ». Depuis sa création en 2009, 118 communes franciliennes, dont huit val-de-marnaises, ont rejoint ce dispositif qui incite à la mise en œuvre d'actions en vue d'augmenter le nombre de donneurs de sang dans la région parisienne.
www.dondusang.net.

SÉMINAIRES SUR L'ADO

◆ La Maison de l'adolescent du Val-de-Marne (1, rue des Écoles, Créteil) organise en direction des professionnels son prochain séminaire le 19 décembre de 10 h à 12 h sur le thème : « Le genre ? Les genres ? ».
En 2015, les séminaires porteront sur la schizophrénie -l'observation des traitements par les adolescents, la médiation familiale, la psychologie de l'ado...
INSCRIPTIONS : maisondeladolescent94.fr.

FORMATIONS PROJ'AIDE

◆ Proj'aide propose en janvier quatre formations aux bénévoles des associations : créer une association (15 janvier), concevoir un site internet (21 janvier), organiser une recherche de financements publics et privés (22 janvier), rechercher et fidéliser des bénévoles (27 janvier).
Lieu de formation : Proj'aide, immeuble Thalès (27, rue Olof-Palme à Créteil).
INSCRIPTIONS SUR http://projaide.valdemarne.fr ou par téléphone au 01 49 56 85 37.

FOCUS

Restauration collective

Les acteurs du projet restauration scolaire piloté par le Conseil général se retrouveront le 18 décembre au restaurant Chérioux, à Vitry. Le menu de cette soirée de bilan des actions engagées autour de la charte de la restauration se décomposera en deux parties. Une mise en bouche avec quatre films à se mettre sous la dent pour des débats mordants. Suivra un repas concocté tout au long de la journée par les équipes de cuisine et les acteurs de cinq collèges. S.C.

INFORMATIONS : mangermieuxaucollege.valdemarne.fr.

© M. LUMBROSO

ÉDUCATION

CULOTTES COURTES EN BLOUSE BLANCHE

© D. MERLE

Valenton. La Plage-Bleue va être le terrain d'expérimentations jusqu'en juin 2015. Pour aider les collégiens à mieux comprendre le fonctionnement des milieux aquatiques, le Conseil général et l'association Les Petits débrouillards proposent une série d'ateliers à huit collèges situés à proximité du parc départemental.
Deux ateliers en classe leur permettront de comprendre l'écosystème des zones humides. Lors de la première séance, ils décortiqueront le fonctionnement de l'hydrolienne installée en 2012 pour oxygéner le plan d'eau. Pour la suivante, les professeurs auront le choix : faire plancher les élèves sur la formation des sols, sur la qualité de l'eau ou son oxygénation.
« Les Petits débrouillards abordent les enjeux autour de l'eau de façon expérimentale et démonstrative. Le service du festival de l'Oh! concentre ses actions sur la mise en débat, précise Linda Abbas, cheffe de projet au service du festival. *Les collégiens bénéficient ainsi de deux approches complémentaires pour partir à la découverte de l'eau dans leur environnement proche. »*
Cette action éducative et citoyenne à l'eau est destinée en priorité aux 5e et la prise en charge est assurée par le Conseil général. S.C.

INSCRIPTIONS : association Les Petits débrouillards (Isabelle Bourguignon ou Géraldine Lourie) au 01 69 11 14 71.

© A. DESCHAMPS

LOGEMENT SOCIAL

Les locataires élisent leurs représentants

Jusqu'au 15 décembre, les locataires des HLM votent en Île-de-France pour choisir les administrateurs qui les défendront pendant quatre ans auprès des bailleurs. Il est encore temps de voter.

Bien que peu médiatiques, les élections de locataires HLM sont importantes. Les élus représenteront les locataires au sein des conseils d'administration et auront la responsabilité de défendre leurs intérêts à partir de leurs besoins et leurs problèmes liés à leur logement. Ils participeront également à la gestion de l'organisme HLM et veilleront au respect des règles d'attributions. Ainsi, ils pourront peser sur la politique suivie par le bailleur et pourront intervenir en cas de conflits.
Pour Alain Gaulon, président de la Confédération nationale du logement (CNL) 94, qui détient 80 % des sièges d'administrateurs, le rôle des élus est double : *« Il doit être en lien avec les locataires pour faire remonter et soutenir auprès des bailleurs leurs demandes mais également défendre une certaine conception du logement social. »* Ainsi, il estime qu'en Val-de-Marne, *« pour répondre aux besoins logement social, il faudrait entre 10 000 et 15 000 nouveaux logements par an et plusieurs milliers réhabilités ».* Sur cette dernière question, l'accès des administrateurs *« aux bilans financiers des différents offices publics d'habitat permet de mieux argumenter en faveur des travaux ».*

> Les élus pourront peser sur la politique suivie par le bailleur.

Ces élections se déroulent jusqu'au 15 décembre. Le vote peut être réalisé par correspondance, par internet, ou par le dépôt d'un bulletin dans une urne. Pour ceux qui n'ont pas encore voté, nous leur conseillons de se renseigner auprès de leur bailleur ou en consultant l'annuaire des bailleurs sociaux du Val-de-Marne sur www.union-habitat.org.

S.L.P. / A.J.

EXPLORADÔME

Tous ingénieurs !

© A. BONNEMAISON

Vitry-sur-Seine. Comme toujours, depuis son installation, l'Exploradôme met scrupuleusement en application son slogan fondateur : il est interdit de ne pas toucher. Avec FabriExpo, le musée interactif invite à jouer à l'ingénieur. Une exposition ludique, accessible dès 6 ans, encourage les visiteurs à se projeter dans une démarche scientifique. Huit modules reconstituent l'environnement stimulant d'un grand atelier où l'on nous propose d'imaginer des solutions à des problèmes bien concrets. Chaque activité est l'occasion d'illustrer une caractéristique des métiers d'ingénieur, avec des exemples d'applications industrielles ou de recherches concrètes. D.B.

POUR EN SAVOIR PLUS : FabriExpo jusqu'au 31 août 2015. exploradome.fr.

EN BREF

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

◆ Les prochaines élections départementales (ex-cantonales) sont fixées au 22 mars 2015 pour le premier tour et au 29 mars pour le second tour. Ces élections se dérouleront dans les 25 nouveaux cantons du Val-de-Marne (49 auparavant). Elles permettront de renouveler l'intégralité des conseillers départementaux au scrutin majoritaire binominal (femme-homme) à deux tours.

PRIX GONCOURT

◆ Le président du Conseil général a adressé ses « *sincères et chaleureuses félicitations* » à Lydie Salvayre qui a reçu le prix Goncourt 2014 pour son livre *Pas pleurer.* « *Il y a quelques années,* rappelle Christian Favier, *nous avons eu le plaisir d'accueillir cette écrivaine de talent en résidence (…) C'est à cette occasion qu'elle a écrit son quatrième roman,* La Compagnie des spectres, *élu Meilleur livre de l'année par la revue* Lire *en 1997.* »

EXERCICE CRUE

◆ Du 12 au 27 novembre, le Conseil général a organisé l'exercice crue majeure en coordination avec la préfecture du Val-de-Marne. Une dizaine de directions départementales étaient impliquées. Périmètre retenu par la préfecture : la vallée de la Seine dans sa partie sud. Communes concernées : Ablon-sur-Seine, Villeneuve-Saint-Georges, Villeneuve-le-Roi, Orly, Valenton, Créteil et Choisy-le-Roi. Des actions concrètes ont été menées comme en situation de crue réelle.

© C. PETIT

EXPOSITION

Starewitch, de Vitry à Madrid

Après Barcelone, Madrid accueille actuellement une exposition de ciné-marionnettes, dessins et photographies de Ladislas Starewitch. Ce cinéaste d'origine russe, installé à Fontenay-sous-Bois dans la première partie du XXe siècle, est le créateur d'une œuvre d'une richesse incroyable. Il est l'auteur de nombreux films où les rôles sont tenus par des marionnettes animées.

Sa petite-fille, Béatrice Martin-Starewitch, et François Martin, son époux, mènent un méticuleux travail de restauration et de diffusion de ses films. En parallèle, ils organisent des expositions du patrimoine et d'éléments de décors originaux. À l'automne 2013, le MAC/VAL a accueilli l'une de ces expositions (notre photo).

Rappelons que, chaque année depuis 2006, le Conseil général décerne une bourse portant le nom de ce pionnier du cinéma d'animation. Le prix récompense un court métrage réalisé par un ou des élèves de l'École européenne supérieure d'animation établie à Orly. Le palmarès est dévoilé le 5 décembre, dans les locaux de l'école, avec la projection du long métrage de Starewitch, *Le Roman de Renard,* en copie restaurée. D.B.

POUR EN SAVOIR PLUS : http://starewitch.pagesperso-orange.fr.

Des chantiers près de chez vous

PHOTOS : JEAN MOULIN

VALENTON

Piste cyclable

Avenue du Champ-Saint-Julien (RD 102).

➧ La réalisation de pistes cyclables bidirectionnelles est engagée depuis fin octobre entre l'avenue de la Plage-Bleue et le parc de la Saussaie-Pidoux.
➧ Cette opération permettra de créer un réseau cyclable sécurisé qui reliera les pistes existantes vers Villeneuve-Saint-Georges, le parc de la Plage-Bleue et l'avenue du Rû-de-Gironde à Valenton.
➧ Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la politique de promotion de la pratique du vélo menée par le Conseil général, dont l'objectif est de créer 500 km d'itinéraires cyclables d'ici 2020.
➧ Le coût des travaux est de 700 000 euros, financés par le Conseil général et la Région.

CRÉTEIL / CHOISY-LE-ROI

Piste cyclable

Avenues de la Pompadour et Victor-Hugo (RD 86).

➧ La création d'une piste cyclable bidirectionnelle de près d'un kilomètre est en cours de réalisation le long du parc interdépartemental des Sports, jusqu'en janvier.
➧ Elle permettra de relier le quartier des Gondoles à Choisy et la station du RER D Créteil-Pompadour.
➧ L'opération prévoit également le réaménagement des trottoirs le long du parc.
➧ Le coût global des travaux est de 510 000 euros, financés par le Conseil général et la Région.

JOINVILLE-LE-PONT

Voirie

Quai Brossolette et rue Chapsal (RD 86B).

➧ Engagés en juin, des travaux de réaménagement de l'espace public sont en cours de réalisation. Après le quai Brossolette, le chantier concerne la rue Chapsal jusqu'en juillet 2015.
➧ Les trottoirs vont être rénovés, élargis et mis aux normes pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite.
➧ Un plateau surélevé doit être créé sur le débouché de la rue de la Paix.
➧ Le projet prévoit la création de 600 mètres de piste cyclable permettant de relier le bois de Vincennes et Paris.
➧ Les arbres d'alignement seront remplacés par vingt charmes et dix noisetiers de Byzance.
➧ Le coût des travaux est de 3,05 millions d'euros, financés par le Conseil général (86 %), la ville de Joinville (8 %) et la Région (6 %).

FONTENAY-SOUS-BOIS

Voirie

Avenue de la République (RD 143).

➧ Des travaux sont engagés jusqu'au début du mois de décembre afin de sécuriser les cheminements piétons et faciliter les déplacements.

➧ Les trottoirs seront agrandis et les traversées piétonnes mises aux normes au niveau du carrefour des rues de la Matène, des Rosettes, Eugène-Héricourt et du Ruisseau.

➧ Le coût de l'opération est de 150 000 euros, financés par le Conseil général et la Région.

VITRY-SUR-SEINE

Voirie

Secteur hôtel de ville (RD 5).

➧ Les travaux de sécurisation de la RD 5, engagés depuis juin 2013, se terminent en décembre. Les travaux au niveau de l'arrêt Hôtel-de-Ville continuent, tandis que d'autres ont démarré autour de l'arrêt La Civette.

➧ Des travaux ont démarré autour de l'arrêt La Civette, avec la création de traversées piétonnes sécurisées de part et d'autre des arrêts de bus.

➧ Les traversées piétonnes existantes vont être alignées au niveau du carrefour entre l'avenue de Stalingrad et la rue Beethoven. Elles seront mises aux normes pour les personnes à mobilité réduite et les personnes malvoyantes.

➧ Le coût des travaux est de 4,6 millions d'euros, financés par le Conseil général et la Région.

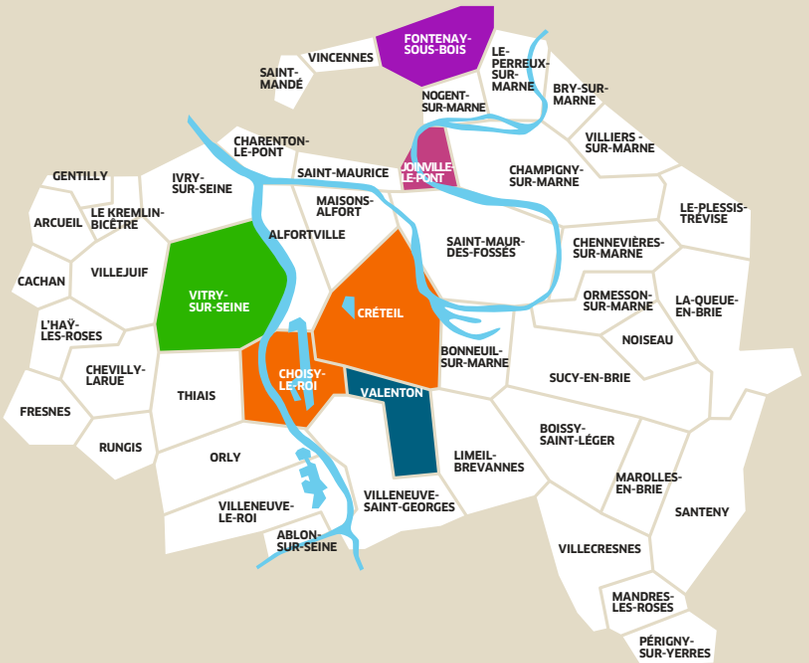

ET AUSSI

ARCUEIL
Piste cyclable

> Des travaux d'aménagement d'une piste cyclable ont été réalisés le mois dernier, avenue Paul-Vaillant-Couturier (RD 161), entre le pont de l'autoroute A 6a et la rue Camille-Desmoulin.

> Cette opération s'inscrit dans le cadre de la réalisation de la coulée verte Bièvre-Lilas.

> Coût des travaux : 145 000 euros.

CHENNEVIÈRES
VOIRIE

> Le réaménagement du trottoir de la route du Plessis-Trévise (RD 145) est en cours jusqu'à la mi-décembre.

> Coût global des travaux : 250 000 euros.

LE PERREUX
Voirie

> Des travaux de rénovation de la chaussée de l'avenue Ledru-Rollin (RD245) ont été effectués, afin d'améliorer la circulation.

> Coût des travaux : 220 000 euros.

CHAMPIGNY / SAINT-MAUR
VOIRIE

> La rénovation des trottoirs du pont de Champigny (RD 130) reliant les deux villes a été réalisée au cours du mois de novembre.

> Coût des travaux : 235 000 euros.

Plus d'infos sur
valdemarne.fr

› À VOTRE SERVICE

› INFO-TRAVAUX

© M. LUMBROSO

DÉPLACEMENTS

Le pont de Villeneuve rouvert à la circulation

Les travaux de rénovation du pont de Villeneuve se terminent. La réouverture dans les deux sens de circulation est déjà effective depuis fin novembre.

Depuis le 22 novembre, après la pose des derniers joints d'étanchéité, le pont reliant Villeneuve-Saint-Georges et Villeneuve-le-Roi est totalement en service. En juillet dernier, de gros travaux de rénovation de la rampe d'accès du pont ont été engagés, suite à l'affaissement de plusieurs dalles de béton fin 2012. L'opération a consisté à détruire et reconstituer le tablier en béton armé endommagé, ainsi que le sommet des poutres. Ce chantier d'envergure avait nécessité la fermeture partielle de l'ouvrage d'art dans le sens Villeneuve-Saint-Georges / Villeneuve-le-Roi. La gêne a été d'autant plus importante que le Val-de-Marne ne compte que cinq franchissements de Seine, soit un tous les 2,5 km.

« La commande du Conseil général était de réaliser les travaux en cinq mois et demi pour une remise en service avant fin décembre, explique Mathieu Laviolette, conducteur de travaux chez Vinci Construction, l'une des deux entreprises avec Urbaine de travaux qui assurent la maîtrise d'œuvre. *Nous avons gagné près de quatre semaines sur le calendrier en ayant travaillé sur l'organisation du chantier et l'investissement des équipes sur deux postes de 6 h à 22 h et des interventions le samedi. Mais c'est aussi grâce à la météo favorable car il y a certaines opérations, comme le coulage du béton, qu'on ne peut faire sous la pluie »,* précise-t-il.

Tous corps de métiers confondus, quelque 100 ouvriers et techniciens sont intervenus, dont trois stagiaires et un emploi en insertion dans le cadre des clauses sociales des marchés publics. Après le changement et le rehaussement des garde-corps, la rénovation du tablier, des trottoirs et de la chaussée, la dernière phase de chantier concerne, jusqu'au début de l'année prochaine, la rénovation des poutres.

À l'issue de l'opération, les 125 mètres de la rampe d'accès au pont construite en 1939 auront été complètement rénovés. Outre les travaux de réparation, des aménagements ont été réalisés pour améliorer les déplacements de tous les usagers. Les trottoirs ont ainsi été élargis pour accueillir une piste cyclable sur le côté sud dans la continuité de celle créée dans le cadre de la requalification de l'avenue Le Foll. Le coût total des aménagements est de 4 millions d'euros, financés par le Conseil général et la Région.

ALI AÏT-SALAH

MÉTRO

Prolongement de la ligne 1

© J. MOULIN

Sous l'égide de la Commission nationale du débat public, la concertation sur le prolongement à Val-de-Fontenay de la ligne 1 du métro se poursuit jusqu'au 10 janvier. Après celle de novembre qui a concerné les acteurs locaux (collectivités, entreprises et associations), une réunion publique est prévue le 17 décembre à 19 h 30 à l'école Michelet de Fontenay-sous-Bois. Le projet de prolongement de la plus ancienne ligne qui relie aujourd'hui La Défense et Château-de-Vincennes prévoit l'ouverture de trois nouvelles stations d'ici à 2030. Pour cela, trois variantes de tracé sont soumises à l'avis du public.
Par ailleurs, des rencontres avec les voyageurs sont organisées le 9 décembre de 17 h à 20 h à la station Château-de-Vincennes. Il est possible de donner son avis en ligne sur le site val-de-fontenay.metro-ligne1.fr. A.A-S.

EN BREF

MIXITÉ PROFESSIONNELLE

◆ **Les 2, 3 et 4 décembre, la Cité des métiers organise les 72 heures de la mixité professionnelle. Débats, ateliers, rencontres, théâtre… plusieurs rendez-vous vont aborder la question des inégalités professionnelles hommes-femmes, notamment en matière de salaires, d'orientation et de métiers. Organisé avec le soutien du Conseil général, de l'Éducation nationale et du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles, cette initiative est ouverte à tous.**
PLUS D'INFOS : citédesmetiers-valdemarne.fr.

BOURSE CHARLES-FOIX

◆ **Les prix de la 11e édition de la bourse Charles-Foix seront remis le 4 décembre au Salon des services à la personne de Paris. Initiée par le Conseil général et l'institut Charles-Foix d'Ivry, dans le cadre du pôle Allongement de la vie, cette initiative vise à promouvoir les produits et services innovants pour le bien-vieillir.**
PLUS D'INFOS : cg94.fr et silvervalley.fr/Silver-Economy-Expo.

ENQUÊTE SUR LA RN 19

◆ **Jusqu'au 15 décembre, le Conseil général recueille l'avis des usagers pour améliorer les déplacements sur la RN 19 entre Créteil et Brie-Comte-Robert. Aujourd'hui, plus de 30 000 véhicules relient chaque jour Paris et la Seine-et-Marne par cet axe en traversant le Val-de-Marne. Un questionnaire en ligne permet aux usagers de s'exprimer sur** enquetern19.fr.

PROJET

UN NOUVEAU VISAGE POUR LA RD 19

© LYLO-DEVILLERS ET ASSOCIÉS

D'ici fin 2016, la RD 19 sera transformée en un véritable boulevard urbain reliant, sur les quais de la Seine, Paris et le quartier Ivry-Confluences. L'aménagement de 2,5 km de voirie et d'itinéraire cyclable, 1,5 km de couloirs de bus et 4 625 m² d'espaces végétalisés amélioreront le cadre de vie et favoriseront les déplacements doux.
Une réunion publique de présentation du projet est prévue le 10 décembre à 20 h, à Ivry-Port.
Coût du projet : 21 millions d'euros, financés par la Région (70 %) et le Conseil général (30 %). A.A-S.

PRIX DE L'UNIVERSITÉ

CANDIDATURES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE

© D. GRIMONET

Créteil. Les étudiants et doctorants souhaitant participer à l'édition 2015 du Prix de l'université ont jusqu'au 31 décembre pour déposer leur mémoire de master ou thèse de doctorat. Cette action, initiée par le Conseil général depuis 1982, s'adresse aux étudiants et jeunes docteurs val-de-marnais, à tous ceux qui mènent leurs recherches dans un établissement du département ou sur un sujet en lien avec le territoire. Ce prix vise à soutenir le développement du potentiel universitaire et technologique aujourd'hui riche de près de 49 000 étudiants inscrits dans plus de 100 établissements val-de-marnais (université, écoles d'ingénieurs, instituts universitaires technologiques, classes préparatoires, école normale supérieure…).
Depuis les premières éditions, l'initiative connaît un succès croissant. En 2014, quelque 115 travaux ont été lus par un jury composé de 162 lecteurs au niveau international. Dix lauréats se sont réparti une dotation de 21 500 euros en juin dernier à l'occasion du Rendez-vous de la recherche et de l'enseignement supérieur.

A.A-S.

POUR EN SAVOIR PLUS : valdemarne.fr/prix de l'université.

© J. MOULIN

TRANSPORTS

Altival reliera les quartiers au Grand Paris Express

Le projet de bus en site propre Altival avance : le premier tronçon est à présent lancé entre Noisy-le-Grand et Champigny-sur-Marne. Objectif : relier efficacement les habitants des quartiers du Bois-L'Abbé, des Mordacs et de l'Est du département au métro Grand Paris Express dès sa mise en service.

À l'étude depuis juillet 2013, le tronçon prioritaire du projet de site propre pour transports en commun Altival a été acté fin septembre par le STIF, autorité organisatrice des transports d'Île-de-France. Ce projet prévoit la création d'une infrastructure de transports dont l'objectif est d'améliorer la régularité et la desserte des nombreuses lignes de bus au Sud-Est du département.
Altival desservira prioritairement les nouvelles gares de la ligne 15 du métro et du RER E à Bry-Villiers-Champigny, les quartiers du Bois-L'Abbé et des Mordacs à Champigny, ainsi que l'Est du département. Conséquence, les temps de parcours des lignes de bus seront considérablement réduits. Par exemple, depuis le Bois-L'Abbé, les habitants seront à environ 15 minutes de la nouvelle gare Bry-Villiers-Champigny. Malgré les renforts récents sur les lignes de bus 208 et 308 très fréquentées, avec 16 000 à 18 000 voyageurs par jour, le secteur reste enclavé.
Au-delà, c'est tout le Sud-Est du département qui sera connecté au Grand Paris Express, à partir du maillage de lignes de bus irriguant les villes de Chennevières, d'Ormesson, de La Queue-en-Brie et au-delà vers l'Est.

> L'objectif est d'améliorer la régularité et la desserte des nombreuses lignes de bus.

Entre Noisy-Le-Grand et la RD 4, le tracé d'Altival a été d'ores et déjà validé à l'issue des études. À partir du secteur des Armoiries, la voie dédiée aux bus longera le futur site de maintenance et de remisage du métro, en passant devant Bricorama et le centre commercial Leclerc. De la RD 4 jusqu'au quartier du Bois-L'Abbé, des études sont lancées pour déterminer le type d'aménagement. Le projet fera l'objet d'une concertation publique dès la fin 2015. ■ ALI AÏT-SALAH

AGENCE DE L'EAU

La coupe est pleine

© A. BACHELLIER

Le gouvernement, dans le cadre du plan d'économies, prévoit de prélever 175 millions d'euros par an pendant trois ans sur le budget des six Agences de l'eau*. Une ponction que les comités de bassin, instances de gouvernance associées, refusent en bloc. Celui de l'Agence Seine-Normandie, dont dépend le Val-de-Marne, a adopté une motion en ce sens. Gilles Delbos, conseiller général chargé de la politique de l'Eau et de l'Assainissement et administrateur de l'agence, l'a présenté à l'assemblée départementale du Val-de-Marne sous forme de vœu qui a été adopté à l'unanimité.
Un acte politique, dont l'objectif est, selon l'élu, *« de peser dans le rapport de force »* entamé entre l'État et les comités de bassin qui refusent que les budgets 2015 des agences ne subissent la ponction. *« Le geste est mal venu au moment où les collectivités, qui réalisent les investissements, sont confrontées à une diminution des dotations de l'État »*, appuie Gilles Delbos. Et Anne-Sophie Leclere, directrice de la direction des services de l'Environnement et de l'Assainissement, d'ajouter : *« En parallèle, nombre de textes fixent des objectifs d'amélioration de la qualité de l'eau et des rejets de plus en plus ambitieux. »*

Dans sa motion, le comité de bassin indique que le prélèvement programmé *« impacterait le montant des aides de l'agence accordées tant aux acteurs économiques […] qu'aux collectivités locales »*, serait *« une grave menace pour l'économie locale et l'emploi, et particulièrement pour le secteur BTP »* et *« impliquerait à terme une augmentation du prix de l'eau pour les usagers »*. ■ SABRINA COSTANZO

* Établissements publics de l'État qui participent à la gestion de l'eau sur son bassin hydrographique, en prélevant des redevances et distribuant des aides.

© C. PETIT

ENTREPRISE

Journée des éco-acteurs

Ivry-sur-Seine. La 4e édition de la Journée des éco-acteurs se déroulera le 16 décembre à l'Agence de développement, à Ivry. Créé à l'initiative du Conseil général, en partenariat avec les chambres consulaires et l'Agence de développement, le réseau des éco-acteurs regroupe aujourd'hui 600 membres. Il vise à limiter l'impact de l'activité sur l'environnement et à développer cette activité économique. Le secteur compte aujourd'hui 750 entreprises (TPE, PME), représentant 4 % de l'emploi dans les filières « eau-milieux-sols », éco-production, éco-construction et éco-énergétique des quartiers. Lancé en octobre, un site leur est dédié sur le portail du Conseil général. La journée sera ponctuée par la remise des prix aux éco-entreprises les plus créatives et les plus innovantes. ■ A.A-S.

POUR EN SAVOIR PLUS : valdemarne.com/eco-acteurs et valdemarne.fr.

MÉDIAS

10 octobre

Aménagement

◆ Dans une lettre adressée le 2 octobre au Premier ministre, Christian Favier, président du conseil général du Val-de-Marne, Laurent Garnier, conseiller général, et huit maires de droite et de gauche concernés [...] redoutent une *« recentralisation »* de la gouvernance du territoire, par une mise sous tutelle de l'EPA / ORSA par l'AFTRP ou d'autres acteurs.

21 octobre

Marché de Rungis

◆ C'est à l'unanimité que les élus du Conseil général ont voté contre toute idée de cession des actions du marché de Rungis détenues par l'État à la Semmaris, entreprise qui exploite ce marché de gros. *« Le marché de Rungis est bénéficiaire, il serait dommage de reproduire l'erreur commise par la vente des autoroutes »*, a souligné de son côté Christian Favier.

30 octobre

Prix de l'université : candidatures ouvertes

◆ Le Prix de l'université, qui récompense des travaux d'étudiants val-de-marnais ou qui porte sur le Val-de-Marne, est ouvert.

30 octobre

Christian Favier a remis 32 000 pétitions au Premier ministre

◆ Le Premier ministre a confirmé, à la tribune du Sénat, la poursuite de la réforme territoriale voulue par le gouvernement, comprenant la suppression de nombreux conseils départementaux à l'horizon 2020.

31 octobre

Val-de-Marne anthologie

◆ *Le Val-de-Marne, anthologie : 1964-2014,* est le nom du livre publié récemment par les Éditions de l'Atelier sur les 50 ans d'histoire du territoire val-de-marnais.

6 novembre

Le Département surchargé de mineurs isolés étrangers

◆ Le président du Conseil général tire la sonnette d'alarme et appelle l'État à mieux répartir l'accueil de ces jeunes migrants en difficulté entre les territoires.

Journal de 7 h

7 novembre

Mineurs isolés

◆ Le président du Conseil général vient d'interpeller la garde des Sceaux sur la question de la solidarité envers les mineurs de nationalité étrangère. Une cellule nationale a bien été mise en place pour mieux répartir l'accueil en France. Les services d'aide sociale étaient censés accueillir plusieurs enfants. Le Conseil général a dû dépenser plusieurs millions d'euros supplémentaires pour prendre en charge ces enfants, ce qui est, selon lui, inadmissible.

© M. LUMBROSO

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Inscriptions avant le 31 décembre

✱ Pour pouvoir voter aux élections départementales de mars 2015, il faut être inscrit sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2014. Pour les jeunes de 18 ans, l'inscription est automatique, pour les personnes ayant déménagé, une nouvelle inscription est nécessaire. Elle fait l'objet d'une démarche volontaire à effectuer au plus tôt. L'inscription est possible selon trois modalités : soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées (formulaire d'inscription, pièce d'identité et justificatif de domicile), soit par courrier en envoyant sans tarder à la mairie le formulaire d'inscription, une photocopie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, soit par internet, dans certaines communes (renseignements auprès de votre mairie). ■ A.J.

CARTE IMAGINE R

Faites vos démarches en ligne

✱ Depuis le 3 novembre, le remboursement de 50 % de la carte Imagine R par le Conseil général pour l'année 2014-2015 est ouvert aux étudiants domiciliés et résidents dans le Val-de-Marne. Le Conseil général permet aux collégiens, lycéens, étudiants de moins de 26 ans titulaires d'une carte Imagine R de bénéficier de ce remboursement. Il est attribué par lettre-chèque libellée à l'ordre du payeur de la carte Imagine R. La démarche n'est pas automatique, il faut en faire la demande en remplissant le formulaire en ligne sur valdemarne.fr, le site du Conseil général, ou en l'envoyant par courrier à : Conseil général du Val-de-Marne - Hôtel du département - DJSVV - Service des Aides à la mobilité - 94054 Créteil Cedex. ■ A.J.

© M. LUMBROSO

Villages vacances

Encore des places pour cet hiver

Hors vacances scolaires de la zone C, il reste des places en février et mars dans les villages vacances du Conseil général au tarif de moyenne saison. La pratique du ski est possible jusqu'au 25 avril à Jean-Franco et jusqu'à fin mars à Guébriant.

© JANJAK STATKUS

Ski et danse latine à Jean-Franco

Pour la première semaine de février (31 janvier - 7 février), le village vacances Jean-Franco (Savoie, 1 650 m) vous propose une semaine réservée aux adultes. Une animation autour de la thématique « ski et danse » sera organisée tous les jours avec des soirées danse latine, animées par des professionnels. L'heure du petit-déjeuner sera décalée pour permettre aux « danse-tard » de se restaurer jusqu'à 10 h 30 au lieu de 9 h 15 habituellement. La deuxième semaine de février (7 février – 14 février) dispose encore de places pour les adultes et les enfants.
Les deux clubs de la petite enfance seront ouverts du 7 au 14 février, de même que pendant les semaines hors vacances scolaires de la zone C. Petit rappel : pour les périodes situées en dehors des vacances scolaires qui relèvent de l'académie de Créteil (zone C), seuls les enfants qui ne sont pas encore scolarisés à l'école primaire peuvent être accueillis dans les clubs enfants des villages vacances.
Pour la période du 28 février au 25 avril, il reste également des places, notamment pour la semaine du 18 au 25 avril inclus dans les congés scolaires de la zone C. Question cruciale : Y aura-t-il encore de la neige en avril ? « *C'est quasi-certain,* affirme Laurence Blanchard, responsable aujourd'hui de la centrale de réservation des villages vacances après avoir été directrice de Jean-Franco pendant 22 ans. *Les canons à neige installés dans toute la station de La Plagne garantissent la possibilité de faire du ski jusqu'à la date de fermeture officielle de la station.* »

Ski et randonnée à Guébriant

Il reste des places également dans le village vacances Guébriant (Haute-Savoie, 1 370 m) du 7 au 14 février et les trois premières semaines de mars. La station familiale de Passy Plaine-Joux, où les vacanciers de Guébriant peuvent pratiquer le ski, ferme chaque année le 21 mars et la pratique du ski jusqu'à cette date dépend de l'enneigement, variable suivant les années. À défaut de neige, on peut toujours profiter du panorama, pratiquer des randonnées ou des excursions. Les chambres du village vacances sont exposées plein sud et le site, doté d'un parc arboré de 8 hectares, offre une magnifique vue sur le Mont-Blanc. Si Plaine-Joux est fermée, le ski est toujours possible dans les stations environnantes à environ 30 minutes de route.

Qui peut aller dans les villages vacances ?

Les villages vacances sont ouverts à tous les Val-de-Marnais. Pendant les vacances scolaires de la zone C, les familles ayant des enfants de plus de 6 ans sont prioritaires.
En toute période, la priorité est donnée aux familles qui sont parties le moins souvent.

Comment réserver ?

Téléchargez le formulaire « Demande de réservation » à cette adresse :

http://villages-vacances.valdemarne.fr

La brochure de présentation des villages et des séjours est également téléchargeable sur ce site.

Envoyez ensuite votre demande par courrier à :
Monsieur le Président du Conseil général
Hôtel du département
Centrale de réservation des Villages vacances
94054 Créteil Cedex.

« Les conseils généraux sont le premier partenaire des associations »

Viviane Tchernonog, chercheure spécialisée sur le secteur associatif

© A. DESCHAMPS

Économiste, chercheure au CNRS, au Centre d'économie de la Sorbonne. Membre de l'ADDES (Association pour le développement des données sur l'économie sociale). Ses travaux portent sur l'analyse socio-économique des associations. Auteur de nombreuses publications sur le financement des associations, dont *Le Paysage associatif français – Mesures et évolutions* (2e édition 2013).

Entre crise économique et réforme territoriale, les associations voient leur situation fragilisée. Et ce au moment même où les besoins croissants de solidarité rendent leurs actions de plus en plus nécessaires. Le point avec Viviane Tchernonog.

Comment expliquer la montée en charge des conseils généraux dans le financement des associations ?

◆ Le contexte de déficit public et de la dette accélère la baisse progressive du poids de l'État constatée depuis de nombreuses années suite au processus de décentralisation. Les collectivités locales ont intensifié leurs relations financières avec les associations, compensant ainsi la diminution des financements de l'État. Aujourd'hui, les conseils généraux sont devenus le premier partenaire des associations. Leur part dans le financement total des associations n'a cessé de croître : 9 % en 1999, 10 % en 2005 et 12 % en 2011. Les conseils généraux sont des collectivités de taille importante, en plein développement et qui, jusqu'il y a quelques années, subissaient des tensions moindres sur leurs finances, comparativement aux communes. Le maintien de la natalité et la prolongation de l'espérance de vie sont générateurs de besoins croissants en termes de services liés à la petite enfance et à la dépendance. Ces évolutions démographiques et les besoins de solidarité générés par la crise contribuent à la montée en charge des conseils généraux dotés de la compétence de l'action sociale sur son territoire. Depuis quelques années, on assiste à un mouvement important de délégation des missions de service public en direction des associations. On peut supposer que les collectivités seront amenées à développer ce partenariat qui a fait ses preuves avec un secteur associatif efficace, qui cible ses actions et les réalise à un coût moins élevé.

Quels sont les impacts de la crise économique sur la structure du financement du secteur associatif ?

◆ Dans la période récente, le développement des associations s'est surtout appuyé sur une privatisation croissante de leurs financements. Les contraintes qui pèsent sur les financements publics conduisent en effet à une raréfaction des subventions publiques qui alimentent à hauteur de 24 % les budgets associatifs.

Les 1 030 bénévoles des Restos du cœur proposent chaque année leur aide à 25 000 bénéficiaires val-de-marnais.

© M. GENON

La seule marge de manœuvre pour les associations qui veulent maintenir ou développer leurs projets, c'est d'augmenter les ventes de prestations ou leurs tarifs. Ce qui n'est pas sans inconvénient. Car le recours aux usagers induit un processus de sélection des publics en fonction de leur solvabilité.

Suite aux mesures d'économie imposées par le gouvernement, des associations ont pointé le risque d'une perte massive d'emplois associatifs. Qu'en est-il ?

◆ La situation est très tendue pour de nombreuses associations qui ont à faire face à une baisse importante de financements alors même que les besoins de solidarité augmentent. De nombreuses associations ne sont pas assez solides ou de taille suffisamment importante pour affronter les difficultés et sont amenées à disparaître ou réduire leurs effectifs. Mais pour l'instant, rien ne permet de parler de pertes massives et l'emploi se maintient.

Tous ces bouleversements génèrent-ils une recomposition du secteur associatif ?

◆ En période de crise, ce sont les associations dites de « réparation sociale » qui sont dynamiques (action sociale, santé, action caritative et humanitaire). Non seulement parce qu'elles répondent au besoin de solidarité, mais aussi parce que ce sont en général des associations de grande taille qui peuvent plus facilement accéder aux commandes publiques. Car depuis une vingtaine d'années on assiste à une transformation progressive et structurelle des financements publics de type subventions (diminution de 17 %) en financements publics de type contractuel (augmentation de 70 %), qui relève d'une logique de prestation.

■ PROPOS RECUEILLIS PAR SABRINA COSTANZO

REPÈRES

- **Le nombre d'associations continue d'augmenter :** le secteur associatif compte en moyenne 33 000 associations de plus chaque année sur la période 2005-2011.
- **Le nombre d'associations en 2011** a été estimé à 1,3 million, parmi lesquelles près de 183 000 ont recours à l'emploi de professionnels salariés, les autres associations ne s'appuyant que sur le travail bénévole.
- **Le poids économique du secteur associatif a été estimé à 85 milliards d'euros en 2011.** Les associations ont ainsi contribué à hauteur de 3,2 % au PIB, soit un poids équivalent à celui de l'agriculture et des industries agricoles et alimentaires.
- **15 à 16 millions de personnes exercent une activité bénévole** le plus souvent dans des associations.
- **Les liens financiers entre associations et pouvoirs publics sont très fréquents :** 61 % des associations perçoivent un financement public, subvention ou commande publique. La fréquence de ces financements est cependant en baisse.
- **Les cotisations, dons, participation des usagers** au service rendu représentent 51% du financement total des associations.

Source : *Le Paysage associatif français – Mesures et évolutions* (2e édition 2013), Viviane Tchernonog.

La pêche électrique permet d'étudier la population piscicole présente à moins d'un mètre de profondeur.

ENVIRONNEMENT

Ça mord à la Plage-Bleue !

Les poissons aident à évaluer la qualité de l'eau et des milieux. L'étang de la Plage-Bleue a dévoilé pour la première fois sa population lors d'une séance de pêche électrique. Réalisée en simultané avec la pêche au filet, elle permet de faire une étude complémentaire de la population piscicole.

À la Plage-Bleue, les poissons ont l'habitude de côtoyer les hameçons des pêcheurs locaux. Beaucoup moins l'anode. Cet instrument à l'allure d'épuisette sans filet était pourtant l'élément indispensable de la séance de pêche électrique du 24 octobre, première du genre pour le plan d'eau du parc départemental. À bord d'un zodiac, François, membre de l'équipe d'Aquabio[1], plonge l'anneau de l'anode dans l'eau, pendant que Luc, son homologue, prélève les poissons à l'aide d'une épuisette. Ces derniers sont attirés par un champ électrique de 1,5 mètre de rayon autour de l'anode. Il est généré par un groupe électrogène placé sur l'embarcation. L'eau, élément conducteur, ferme le circuit électrique composé de l'anode et de la cathode qui trempe à l'arrière du bateau. *« Les poissons sont soit attirés vers l'anode, soit tétanisés,* explique Luc. *Dans ce dernier cas, ils remontent à la surface en se mettant sur le dos. Leur ventre étant blanc, ils sont plus visibles. On peut plus facilement les attraper. »* Les poissons sont placés dans un bac de stockage. Ils sont ensuite pesés, mesurés, comptés et répertoriés par espèce. Leur état sanitaire est observé visuellement. Les espèces considérées comme nuisibles, comme la perche soleil, sont retirées. *« La présence de ces espèces exotiques peut entraîner une compétition pour l'accès à la nourriture avec les espèces locales »,* indique François. Les perches communes, gardons et carassins qui appartiennent au milieu sont, elles, remises à l'eau. Car la pêche électrique permet d'étudier les poissons vivants. Cent vingt individus ont ainsi été prélevés sur six spots représentant chacun un type d'habitat différent.

Un rotengle de 971 grammes

« Selon le protocole de surveillance de la qualité des plans d'eau, l'inventaire piscicole des plans d'eau se fait à la pêche au filet, précise Marlène Meynard, hydroécologue chargée d'études pour Aquabio. *Mais nous préconisons en complément la pêche électrique, utilisée pour l'inventaire des*

L'équipe d'Aquabio plonge l'anode dans l'eau.

Relevage des filets.

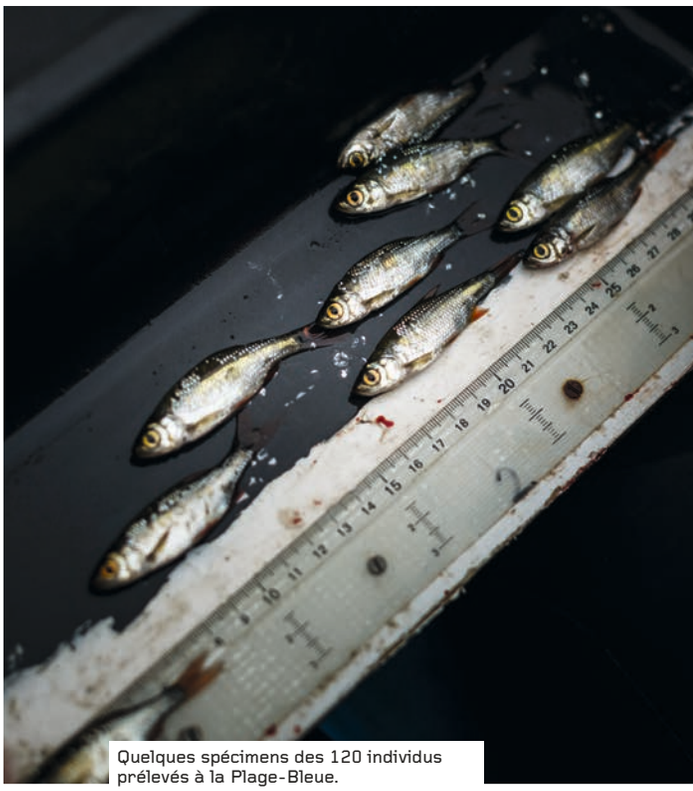

Quelques spécimens des 120 individus prélevés à la Plage-Bleue.

La pêche électrique permet d'étudier les poissons vivants. Cent vingt individus ont été prélevés.

petits cours d'eau[2]*. Elle permet d'étudier les populations présentes à moins d'un mètre de profondeur, à proximité des berges. On y trouve l'habitat de certaines espèces et les jeunes poissons s'y réfugient. »* Quatre filets dotés de douze types de mailles différentes ont été posés la veille. Ils ont permis de lever 84 individus logeant dans des zones plus profondes. Avec 971 g pour 40 cm, le rotengle détient la palme de la plus belle prise. Et de l'espèce la plus représentée : 76 individus. Semblable à un poisson d'aquarium coloré, la perche soleil a gagné le concours des plus petites mensurations : 1 g pour 3,5 cm.

L'inventaire piscicole d'un plan d'eau n'est jamais exhaustif. Certaines espèces, notamment celles se déplaçant peu, sont très difficiles à capturer. Ainsi, aucun brochet n'a été levé. Tout comme les silures, ils sont pourtant présents dans le plan d'eau de la Plage-Bleue grâce à l'empoissonnement effectué par les associations de pêcheurs. Le dernier a eu lieu le 28 novembre. *« Cette séance de pêche complète les analyses physico-chimiques que le Conseil général pratique pour suivre l'évolution de la qualité de l'eau* (lire ValdeMarne n°305), indique Marie Berdoulay, ingénieur d'études en milieux aquatiques pour la direction des services de l'Environnement et de l'Assainissement du Conseil général. *Ses résultats donneront des pistes pour réaménager les abords du lac et accroître sa biodiversité. »*

SABRINA COSTANZO / PHOTOS : ALEX BONNEMAISON

(1) Bureau d'études qui réalise des prélèvements et des analyses hydrobiologiques (poissons, végétaux et insectes présents dans les sédiments) pour le Conseil général.

(2) En 2013, Aquabio a réalisé des pêches électriques sur les petits cours d'eau gérés par le Département (Bièvre, ru de Rungis, Morbras et Réveillon).

ANALYSER LA QUALITÉ DE L'EAU

◆ L'évaluation de la qualité de l'eau d'un étang se mesure grâce à trois indicateurs :
• les analyses physico-chimiques, qui mesurent la quantité de matières oxydables et organiques (substances susceptibles de consommer l'oxygène de l'eau), de nitrates et de phosphore (principales sources de nourriture des algues et des végétaux) et la présence de métaux ;
• les caractéristiques physiques, qui rassemblent les éléments constitutifs de l'étendue d'eau (l'aménagement des berges, la végétation…) ;
• enfin, l'inventaire des communautés biologiques (diatomées, invertébrés, poissons et oiseaux).

◆ Les poissons sont un bon indicateur de la qualité du plancton, des végétaux et de la bonne santé des invertébrés présents dans une étendue d'eau. Prédateurs, brouteurs ou insectivores dans leur milieu, ils sont au sommet de la chaîne alimentaire. Et sont en conséquence sensibles aux perturbations pouvant affecter la qualité de leur alimentation et de leur environnement.

◆ Après analyse, les données issues de cette séance de pêche électrique et au filet permettront d'indiquer si les individus recensés appartiennent ou pas à des espèces tolérantes (c'est-à-dire capables de supporter une large variation de paramètres du milieu : température de l'eau, dégradation…), de déterminer leur régime alimentaire, ainsi que l'état de la population piscicole. Autant d'éléments qui participent à l'évaluation de la qualité biologique du plan d'eau de la Plage-Bleue.

© M. GÉNON

Un chef au musée

Herué Riebbels

Gérant du restaurant du MAC/VAL, Vitry-sur-Seine

Le restaurant du musée d'art contemporain du Val-de-Marne reprend du service avec un nouveau responsable. « À la folie », c'est son nom, propose une cuisine adaptée à la demande.

Chez Hervé Riebbels, nouveau chef du restaurant du MAC/VAL, la cuisine est une affaire de passion et de conviction. La passion d'abord. Elle l'anime depuis toujours. « *Aussi loin que je me souvienne, j'ai toujours aimé voir ce qui se passe dans une cuisine* », témoigne-t-il. « *Passe ton bac d'abord avant d'en faire ton métier* », lui conseillent ses parents. Message reçu : au bac, il ajoute un BTS hôtellerie. S'ensuivent trente-cinq années de pratique, dont dix-sept comme chef de cuisine dans le très chic hôtel Regina, à Paris.

C'est encore la passion qui le pousse à adapter sa pratique aux attentes des consommateurs, avec une attention particulière à la demande de restauration rapide. « *Beaucoup de nos clients ne peuvent pas passer deux heures à table le midi,* constate-t-il. *Il faut en tenir compte dans notre offre.* » L'homme de conviction rejoint ici l'homme de passion : restauration rapide ne doit pas signifier cuisine au rabais, « *là aussi, on peut proposer du bon* ». Un contrat que le chef s'engage à tenir dans ses nouvelles fonctions.

Hervé Riebbels s'est installé derrière les fourneaux du restaurant du MAC/VAL début octobre. Le lieu était fermé depuis plus d'un an. Avec l'aide de deux personnes, il propose deux formules : la classique restauration à table et un repas plus léger, au comptoir, à consommer sur place ou à emporter. Ne vous attendez pas à manger des asperges venues du bout du monde en hiver, salades et plats du jour sont essentiellement composés avec des produits de saison. Des produits bio, autant que faire se peut, un approvisionnement auprès de fournisseurs connus et une charte de transparence sur l'origine des ingrédients.

Le restaurant s'appelle désormais « À la folie ». En référence aux maisons de campagne qu'investissaient les bourgeois de Paris au XIXe siècle dans une banlieue qui n'était alors que champs. Une maison que l'on imagine ouverte à tous, généreuse en repas ensoleillés et chaleureux. « À la folie », en clin d'œil à ce petit jeu de mots « je t'aime un peu, beaucoup… ». « *Je souhaite faire de ce restaurant un endroit convivial, pour que les visiteurs du musée prolongent le temps passé ici, que d'autres poussent la porte de ce lieu magnifique. La cuisine est un moment d'échange et de culture. Comme le musée qui m'accueille* », insiste le nouveau chef. ■ DIDIER BERNEAU

Jean-Jacques Dijoux

Grutier, chantier du collège Gustave-Monod, Vitry

Du doigté pour mater le mastodonte

Il aurait pu sortir du tableau de Fernand Léger, *Les Constructeurs*, où les ouvriers bâtisseurs, tels des acrobates, défient les lois de l'équilibre en portant dans leurs bras des poutrelles métalliques. Mais à y regarder de plus près, Jean-Jacques Dijoux, 47 ans, grutier sur le chantier du collège Gustave-Monod à Vitry, ne se serait pas prêté à ce jeu-là. Trop dangereux. Et la sécurité comme tous ses collègues du chantier, il y tient plus que tout. Depuis ses 18 ans, il culmine au quotidien à plusieurs dizaines de mètres de hauteur pour déplacer des charges de plusieurs tonnes. *« Pour exercer ce métier, dit-il, il faut suivre une formation et obtenir son certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (Caces). »*

Après 19 mois de travaux, le nouveau collège Gustave-Monod, bâtiment à basse consommation énergétique et tout numérique, devrait ouvrir ses portes en septembre 2015. En attendant, Jean-Jacques Dijoux conduit le ballet aérien aux commandes d'une des deux grues présentes sur le chantier pour assembler les différentes pièces de ce puzzle géant. *« En haut dans ma cabine, je dois être vigilant et faire attention à mes collègues en bas. Je suis quand même en contact radio avec un chef de chantier. Il nous aide dans la manœuvre pour prendre les charges et les déposer dans les meilleures conditions. »*

Pas question d'avoir le vertige quand il doit gravir 45 mètres pour accéder à sa cabine. *« Nous passons chaque année une visite médicale et sommes dans l'obligation de repasser le Caces tous les cinq ans. »* En cas de rafales de vent, Jean-Jacques Dijoux consulte son anémomètre. Si les vents soufflent à plus de 72 km/h, il prend la décision d'arrêter l'engin. Ce bâtisseur est rompu à ce genre d'exercice. Il a - excusez du peu - dans son escarcelle le viaduc de Millau, la Philharmonie de Paris et le CHU d'Amiens.

CLAUDE BARDAVID

© M. LUMBROSO

© D. ADAM

Jérôme Saglier

Directeur général d'Appétits et associés, Fontenay-sous-Bois

Repas gourmand à domicile

✱ Depuis la création de sa société de portage de repas à domicile en 2007, Jérôme Saglier a toujours figuré au palmarès de la charte qualité instituée par la Chambre des métiers et le Conseil général pour valoriser l'artisanat sur le territoire. Cette année, il a obtenu le premier prix. *« C'est une reconnaissance,* explique-t-il. *Notre service offre dix choix de menus à domicile haut de gamme, avec cuisson à basse température, déclinés en versions classique ou hypocalorique. Nous organisons même des moments gastronomiques avec un chef étoilé. »*

À un peu plus de 50 ans, après vingt ans passés dans la grande distribution, il avait *« la volonté de prendre à revers la vision négative du portage de repas à domicile pour les personnes âgées »*. Même si des progrès ont été faits, pour lui, le *« pas cher, pas bon »* et l'absence de choix ne sont pas une fatalité lorsqu'on est âgé et isolé. *« La question me préoccupait d'autant plus que ma mère était à l'époque en perte d'autonomie,* confie-t-il. *Aujourd'hui, je suis nettement moins bien payé, mais j'ai plus de satisfaction. »*

L'aspect physiologique est très important mais il y a aussi l'accompagnement que son équipe et lui-même assurent. *« Nos livreurs sont formés à vérifier systématiquement le frigo et à assurer au minimum dix minutes d'aide ménagère. »* Tout cela est fait en partenariat avec les services pour les personnes âgées et les centres communaux d'action sociale. Membre de la fédération des services à la personne, sa petite entreprise emploie cinq personnes en CDI, et sert 130 repas quotidiennement sur trente communes. Conventionnée par la Caisse nationale d'assurance vieillesse, l'entreprise propose des prestations pouvant être prises en charge dans le cadre de l'allocation personnalisée d'autonomie. ALI AÏT-SALAH

POUR EN SAVOIR PLUS : appetits-associes.fr.

PARTENAIRES DES SOLIDARITÉS

© T. BORREDON

Chef de file des collectivités pour faire vivre la solidarité, le Département dispose avec le monde associatif d'un partenaire plein d'énergie et fort de l'engagement personnel de ses nombreux bénévoles. Acteur de proximité, le Val-de-Marne a tissé de fortes relations avec les associations de terrain afin de mieux aider les personnes qui, à un moment donné de leur vie, ont besoin du soutien de tous. ■ DOSSIER REALISÉ PAR SABRINA COSTANZO ET STÉPHANE LE PUILL

© D. MERLE

Comme ces Val-de-Marnais, plusieurs dizaines de milliers de bénévoles associatifs agissent au quotidien pour venir en aide aux personnes en difficultés.

Les associations sur le pont

Le tissu associatif est un créateur fort de lien social à l'échelle d'un territoire. Il facilite l'action collective pour répondre à de nombreux besoins.

Un « Notre » Monde, du 14 au 23 novembre, et la fête des Solidarités (lire pages 30-33), le 13 décembre, ponctuent traditionnellement la fin d'année. L'occasion de mettre à l'honneur les associations qui se retrouvent autour d'un dénominateur commun : la solidarité. Elles agissent à l'échelle du département, au plus près des habitants en situation de précarité ou à l'international, en direction des populations démunies. *« Le maillage et la vitalité du secteur associatif contribuent à la cohésion du territoire »,* souligne Christian Favier, président du Conseil général. Le Département soutient ainsi tous les secteurs associatifs, notamment ceux qui relèvent de l'action sociale, son cœur de compétence. D'ailleurs, les associations intervenant dans ce domaine sont de plus en plus sollicitées sous l'effet de la crise économique (lire pages 20-21). Les 1 030 bénévoles des Restos du cœur, qui proposent leur aide à 25 000 bénéficiaires chaque année portent ce constat. *« L'afflux des personnes se fait croissant et notre aide se déploie dans des champs nouveaux au regard des besoins qui s'intensifient,* indique Nathalie Le Dors, administratrice déléguée des Restos du cœur pour l'association du Val-de-Marne. *Nos 21 centres proposent une trentaine d'activités, en plus de la distribution alimentaire : lavage du linge, organisation de séjours pour les mères et leurs enfants, etc. »* Les Restos du cœur signent avec le Conseil général des plans triennaux et perçoivent pour l'exercice 2014-2016 une subvention de 83 000 euros du Département.

PROXIMITÉ FÉCONDE

L'aide du Conseil général aux associations se veut financière, mais pas seulement. *« Le sens de l'action du Département est tourné vers l'accompagnement,* précise Didier Guillaume vice-président du Conseil général en charge de la Vie associative. *En 2006, nous avons créé Proj'aide, un service de soutien à la vie associative. Il prend la forme d'un centre de ressources qui appuie le développement des projets associatifs. »* Il vise à apporter des réponses pratiques aux questions que rencontrent les associations et à favoriser la dynamique associative en

© M. LUMBROSO

Moments d'échanges entre membres d'associations dans le cadre des rencontres organisées pour Proj'aide.

Le Département soutient tous les secteurs associatifs, notamment ceux qui relèvent de l'action sociale, son cœur de compétence.

proposant des temps d'échange. *« Par nos actions, nous souhaitons encourager et valoriser l'engagement de dizaines de milliers de bénévoles qui mettent leur énergie au service des associations*, explique Laurent Vigreux, responsable de Proj'aide. *Ils participent à la diffusion du lien social et s'efforcent de faciliter l'intégration de tous à la vie de la cité. »*

« Nous avons tissé des relations très professionnelles avec les services du Conseil général qui permettent de répondre rapidement à des problématiques relevant de nos secteurs d'intervention », indique Christophe Chaumeil, directeur régional de la Croix-Rouge française*. *Par exemple, les écoutants du Samu social collaborent par exemple au quotidien avec les travailleurs sociaux des espaces départementaux des solidarités. »* Ce travail au quotidien, cette proximité, Christophe Chaumeil en souligne l'importance : *« On ne veut pas perdre ce lien, cette réactivité quand il s'agit de répondre à la grande exclusion. »* Le partenariat entre la collectivité et les associations a fait ses preuves. Un partage d'expérience et de savoir-faire fructueux. D'ailleurs dans un certain nombre de domaines, le Département n'hésite pas à faire appel au secteur associatif. Ces complémentarités utiles et nécessaires répondent à un objectif : la qualité et la réactivité des services rendus aux usagers. Elles démultiplient l'efficacité de l'action publique. ■

* Les citations de Christophe Chaumeil sont issues des auditions de la mission d'information et d'évaluation sur la suppression des départements (voir valdemarne.fr).

INTERNATIONAL

Solidarité sans frontières

Les associations val-de-marnaises sont porteuses de solidarité au-delà du territoire. La 13e édition d'Un « Notre » Monde, qui s'est déroulée du 14 au 23 novembre, en est l'illustration. Ce temps fort de la solidarité internationale, organisé par le Conseil général, a réuni comme chaque année près de 80 associations qui ont organisé expositions, concerts, spectacles et débats dans une vingtaine de villes. Les jeunes porteurs d'actions en direction des pays du Sud ont particulièrement été mis à l'honneur. Ces derniers bénéficient des bourses de la solidarité (lire Val*de*Marne n°309), un dispositif du service départemental de la Jeunesse qui permet aux 16-28 ans, constitués en association ou soutenus par une structure associative, de bénéficier d'un accompagnement au montage de leur projet et d'une aide financière.

Le Conseil général accompagne aussi les associations qui souhaitent s'engager dans des projets de solidarité internationale (lire Val*de*Marne n°311) en leur accordant, sous conditions, une aide financière. Le service d'accompagnement des projets associatifs, Proj'aide, propose une formation de deux jours (7 avril et 5 mai) à leurs bénévoles. L'objectif ? Leur donner les clés pour construire et mettre en œuvre efficacement un projet de dimension internationale.

D.R. / ASSOCIATION INDEPEN-DANSE

REPÈRES

- **14 000. C'est le nombre d'associations en activité dans le Val-de-Marne.**
- **Entre 160 000 et 170 000 bénévoles font vivre les projets des associations Val-de-Marnaises.**
- **2 100 associations emploient 26 700 salariés et distribuent 600 millions d'euros de salaires. L'emploi associatif représente 7,1 % de l'emploi du secteur privé.**
- **Les associations val-de-marnaises emploient en moyenne 12,6 salariés. Elle varie entre le sport et la culture (4 salariés en moyenne) et le secteur social (29 salariés) et de la santé (82 salariés).**
- **26,4 millions d'euros. C'est le montant de l'aide financière attribuée par le Conseil général aux associations en 2013.**
- **Depuis 1969, le Département participe au financement du fonctionnement des associations en versant aux communes 0,64 euro par habitant. En 2013/2014, 346 nouvelles associations ont eu recours à Proj'aide, service du Conseil général qui accompagne les porteurs de projets en proposant des rendez-vous personnalisés avec des spécialistes et des formations.**

*chiffres : association Recherche et Solidarité, *Panorama de la vie associative en Val-de-Marne* (2010).

40 % des emplois associatifs du département œuvrent dans le social.

© M. AUMERCIER

Défilé « Tous différents » avec les usagers de l'Espace départemental des solidarités au cinéma-espace Paul-Valéry du Plessis-Trévise, le 30 septembre dernier.

Tous différents, tous capables

Ils ont monté un atelier de couture et, de fil en aiguille, ont conçu des vêtements pour ensuite enchaîner sur des défilés de mode dans le Val-de-Marne, à Marseille et Angoulême. Récit d'une belle histoire collective écrite par les usagers de l'Espace départemental des solidarités (EDS) du Plessis-Trévise.

Sortir de son isolement, prendre de la distance avec les problèmes du quotidien, échanger avec les autres, prendre conscience de sa valeur et avoir de nouveau confiance en soi… C'est le sens des actions collectives organisées par les espaces départementaux des solidarités auprès de leurs usagers. Élément moteur du groupe de couture initié par l'EDS du Plessis-Trévise, Djamila Haddouche, ancienne assistante de direction licenciée en 2011, s'est lancée dans l'aventure sans compétence préalable particulière. *« À part coudre des boutons, je n'y connaissais rien. Mais peu importe, en groupe on arrive à se motiver les uns les autres et se dépasser. Cette expérience m'a redonné confiance sur le fait que chacun de nous a des capacités. »*

Recrutée par Djamila lors d'une rencontre à l'épicerie solidaire L'Escale, partenaire du projet avec la communauté Emmaüs, Houyeme Toumi affirme que sa participation à ce groupe a changé sa vie. *« Au début, la proposition m'a bien fait rire car j'estimais que je n'avais pas le physique adéquat pour un défilé de mode. Mais participer à ce groupe m'a fait un bien fou car on se soutient, on s'entraide… Même en dehors de l'atelier par exemple pour les gardes d'enfants… »*. Depuis, Houyeme Toumi a suivi une formation en pâtisserie et s'est mise à son compte comme traiteur. *« Grâce au groupe et à la confiance qu'il donne, j'ai pris conscience qu'il y avait des possibilités auxquelles je ne pensais pas »*. Pour Marc Bissereth, qui disposait de connaissances en travaux de couture, cette expérience lui aura permis de partager et valoriser son savoir-faire. *« Et puis défiler devant un public, cela apporte aussi de la joie de vivre et montre qu'il n'y a pas que les top modèles qui peuvent plaire aux gens. »*

Pour Jeanne Romana, assistante sociale à l'origine du projet, si l'EDS est à l'initiative, c'est ensuite au groupe d'usagers de se prendre en charge pour faire avancer son projet. *« Lorsque l'on a perdu une partie de l'estime de soi, par exemple après une perte d'emploi et la précarité qui s'ensuit, agir en groupe permet de relever la tête beaucoup plus vite que si on reste isolé »*, explique Jeanne Romana. *« La dynamique de groupe met en exergue les qualités de chacun,* ajoute Isabelle Fourat, responsable de l'EDS du Plessis-Trévise. *Cela permet aussi de réduire la distance entre les travailleurs sociaux et le public et construire les solutions avec les usagers. »* ■

Le Secours catholique inquiet de « la dégradation du lien social »

En novembre, le Secours catholique a publié comme chaque année son rapport annuel sur l'évolution de la pauvreté en France. Celle-ci s'élargit et s'intensifie, constate l'association qui observe notamment une aggravation de la situation des familles, des personnes seules et des seniors. *« Au-delà de la pauvreté monétaire, il y a une inquiétante dégradation du lien social. Les gens se retrouvent sans personne sur qui s'appuyer »*, souligne son secrétaire général, Bernard Thibaud. L'association note que *« plus de deux tiers des ménages rencontrés en 2013 n'étaient pas connus des équipes en 2012 »* et souligne un fait majeur : *« La venue de plus en plus fréquente des couples avec enfants. »* En outre, le Secours catholique relève que *« le fait de travailler protège de moins en moins contre la précarité »*.

TÉMOIGNAGES

D.R.

Francis Roubaud

Président de la délégation du Val-de-Marne du Secours catholique

« Nous accueillons un nouveau public »

Depuis le début de l'année, nous avons reçu dans nos vingt permanences plus de 11 000 personnes et familles en difficulté. Les deux tiers d'entre elles venaient pour la première fois solliciter notre aide. Au-delà de l'urgence, nous insistons avant tout sur l'accompagnement des personnes afin de trouver avec elles des solutions pérennes. La première urgence, pour faire des démarches auprès des organismes sociaux, est d'avoir une domiciliation et beaucoup n'en ont pas. Actuellement, nous gérons le courrier de 2 000 personnes, ce qui est énorme. Nous voyons de plus en plus de familles monoparentales dans nos permanences.

© A. BONNEMAISON

Yann Cotten

Président départemental de la Croix-Rouge française

« De plus en plus de travailleurs pauvres »

La Croix-Rouge du Val-de-Marne, auxiliaire des pouvoirs publics, lutte contre toutes les formes de souffrance et accompagne les plus fragiles. Les équipes de nos 18 unités locales, représentant plus d'un millier de bénévoles, interviennent dans tous les domaines de la solidarité. En 2014, face à un nombre en forte augmentation de personnes confrontées à l'insécurité alimentaire, au chômage, au surendettement et à la précarité énergétique, nos volontaires bénévoles doivent répondre à des demandes d'aide croissantes et voient de nouveaux profils de bénéficiaires : travailleurs pauvres, personnes âgées, familles monoparentales et jeunes.

© A. BONNEMAISON

Fabien Martin

Secrétaire général du Secours populaire français (SPF) du Val-de-Marne

« Hausse de la fréquentation dans nos permanences »

Les difficultés économiques et sociales en France font que les bénévoles du Secours populaire accueillent plus de monde et ces personnes reviennent plus souvent. Notre association, généraliste, fournit divers types de soutien matériel, comme la participation aux frais de cantine scolaire. Nous agissons aussi pour le droit aux vacances des enfants et de leurs familles. Les bénévoles, formés en interne, informent au mieux de leurs droits les personnes accueillies. Récemment, nous avons par exemple formé nos équipes pour qu'elles conseillent les familles sur l'accès au tarif social d'EDF.

Pierre Coilbault

Vice-président du Conseil général en charge du Développement social et de la Solidarité, et de la Lutte contre les exclusions

« La précarité est au cœur de nos préoccupations »

Le sort des personnes en situation de précarité sociale est au cœur des préoccupations de l'exécutif départemental. La fête des Solidarités, en donnant lieu à des rencontres, des débats, des spectacles, ainsi qu'à diverses animations autour du vivre ensemble, témoigne de cet engagement qui est le nôtre. Portée par le Conseil général pour la 29e année consécutive, cette fête représente une vraie richesse par la forte implication du tissu associatif local et par l'action des services départementaux.
De nombreux bénévoles y participent activement pour proposer de nombreuses activités d'échanges et de loisirs. Nous y attendons tous les Val-de-Marnais, qu'ils soient bénéficiaires ou non du chèque solidarité du Conseil général. Car pour nous, l'essentiel repose sur l'idée de favoriser le lien social, de rassembler toutes les générations, dans un esprit de solidarité envers les plus démunis. Notre volonté est d'offrir, le temps de cette fête, un lieu d'accueil chaleureux pour donner aux personnes en situation précaire les moyens de passer dignement les fêtes de fin d'année. Cela représente un coût considérable pour le Conseil général et nous entendons bien poursuivre cet engagement, voire l'améliorer s'il le fallait, tant les difficultés de nombreux Val-de-Marnais s'accroissent. Plus de 31 000 personnes sont attendues à l'occasion de ce moment festif, signe d'une belle réussite !

© D.R.

Danse et numéros de cirque animent les lieux de la fête.

© A. BACHELLIER

La fête sans s'économiser

Des spectacles pour toute la famille, des animations dédiées aux enfants, des espaces de restauration… et beaucoup de danse pour fêter ensemble les solidarités, sans s'économiser. Pour cette 29e édition organisée par 800 agents du Conseil général, le samedi 13 décembre, la fête des Solidarités devrait accueillir plus de 30 000 visiteurs.

De nombreux lieux de fête sur les 31 sites participants ont choisi d'accorder une large place à la danse, qui permet au public de participer et affirmer le vivre-ensemble que défend la fête des Solidarités depuis sa création. Ainsi, à Champigny-Centre, il est proposé un bal guinguette-variété animé par l'orchestre Les Christobals. À Thiais, la journée est organisée autour des danses orientales et modernes, comme la zumba. À Fresnes, le conservatoire de la ville proposera au public une promenade musicale. La compagnie Les Fous des arts mêlés fera danser les visiteurs sur des airs de country et donnera à voir un spectacle dédié à Mary Poppins. Villejuif propose un bal folk familial avec l'ensemble Tournevire, tandis que Villeneuve-Saint-Georges invite au voyage, avec la danse traditionnelle portugaise, la danse orientale et la musique haïtienne. Maisons-Alfort proposera de son côté de la danse algérienne, et, à Alfortville, l'animation sera assurée par la compagnie de danse orientale et musique égyptiennes Bell'Masry. Créteil dansera en suivant les rythmes des Caraïbes avec l'ensemble CubanaDanse. L'Haÿ-les-Roses mêlera le rire et la danse avec la compagnie Aux grands pieds et son spectacle « Encore d'accord », qui associe le clown et la danse.

ANIMATIONS AUTOUR DU CIRQUE

Les espaces départementaux des solidarités et les deux espaces insertion du Val-de-Marne seront très présents sur les lieux de fête pour informer le public de leurs missions et des aides qu'ils peuvent apporter. Plusieurs sites ont prévu des animations spécifiques pour informer le public sur les économies d'énergie. À Chevilly-Larue, des animateurs organiseront un atelier sur les éco-gestes permettant de limiter la consommation d'énergie et améliorer le confort du logement. À Limeil-Brévannes, un stand commun au Conseil général et à la Ville, réalisé avec le soutien de l'Agence de l'énergie, délivrera des informations. Le cirque sera également très représenté avec des spectacles à Valenton et Vitry-sur-Seine : au programme, de la magie, du jonglage et d'autres disciplines. À Boissy-Saint-Léger, un spectacle proposé par l'École des arts du cirque présentera de la magie et du jonglage. La Queue-en-Brie accueillera le cabaret « Circus party » de la compagnie Le Fil de soie. L'association Les Petits Débrouillards, qui promeut la curiosité scientifique pour tous, organise un jeu autour du « monde scientifique solidaire ». Cet atelier sera proposé à Alfortville, Bonneuil-sur-Marne, Cachan, Champigny-Haut, Chennevières-sur-Marne, Fresnes, Gentilly, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, La Queue-en-Brie, Orly, Thiais, Valenton et Villejuif. ■

Demande en ligne du chèque solidarité

Depuis cette année, le Conseil général offre la possibilité d'effectuer sur son site internet votre demande de chèque solidarité (30 à 60 euros). Pour cela, se rendre sur valdemarne.fr, cliquer sur la rubrique « À votre service », puis sur « Les plus demandés ». Cliquer ensuite sur l'onglet « Chèque solidarité » et remplir en ligne le formulaire. Les inscriptions pour le chèque solidarité sont ouvertes jusqu'au 31 décembre et le formulaire papier sera disponible dans les 31 lieux de la fête. Rappel des conditions pour bénéficier du chèque : résider en Val-de-Marne et y avoir déclaré ses revenus 2013, être non imposable, c'est-à-dire avoir un impôt sur le revenu net avant correction strictement inférieur à 62 euros.

DÉCRYPTAGE

FÊTE DES SOLIDARITÉS : les 31 lieux

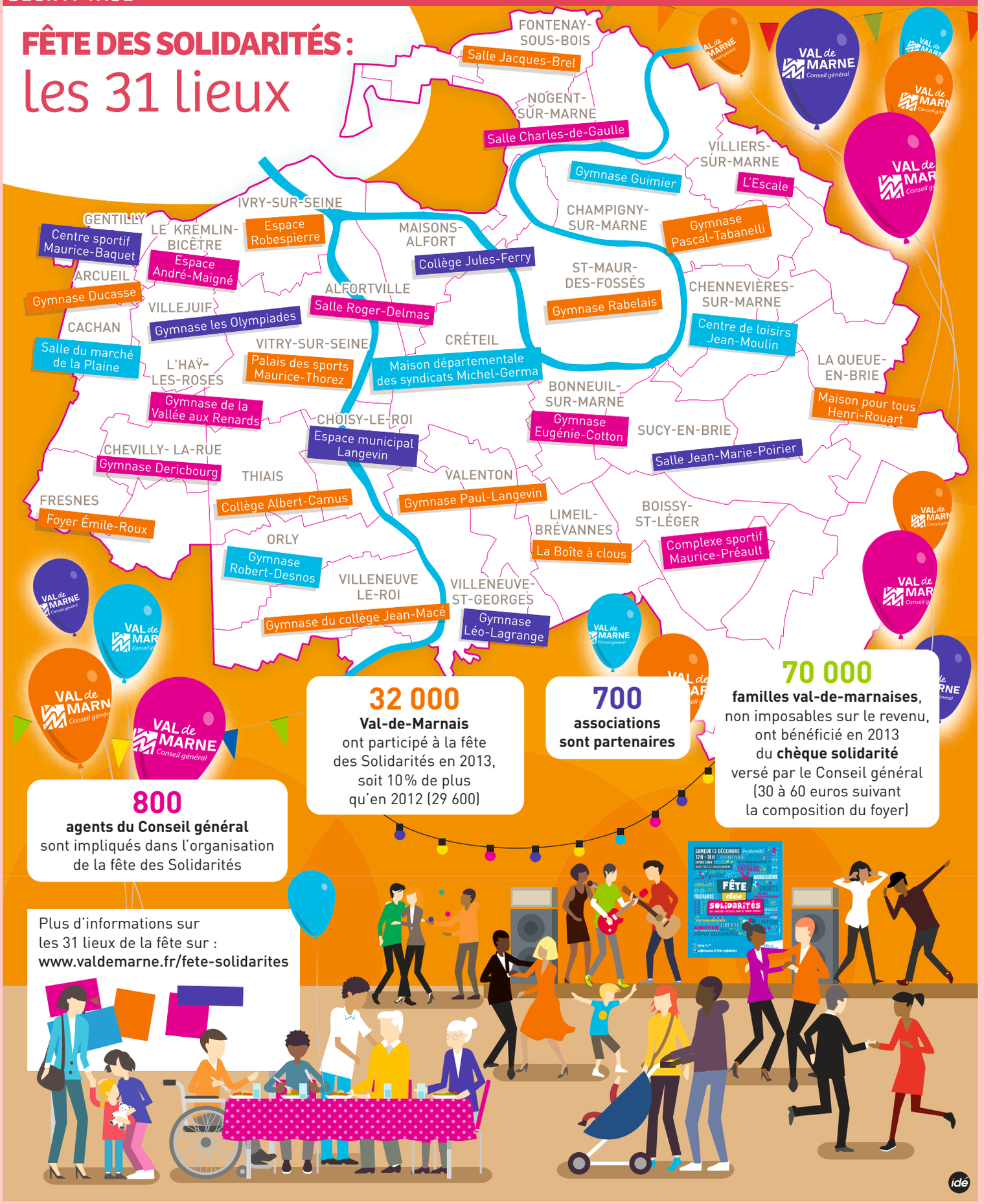

32 000
Val-de-Marnais
ont participé à la fête des Solidarités en 2013, soit 10 % de plus qu'en 2012 (29 600)

700
associations sont partenaires

70 000
familles val-de-marnaises, non imposables sur le revenu, ont bénéficié en 2013 du **chèque solidarité** versé par le Conseil général (30 à 60 euros suivant la composition du foyer)

800
agents du Conseil général
sont impliqués dans l'organisation de la fête des Solidarités

Plus d'informations sur les 31 lieux de la fête sur :
www.valdemarne.fr/fete-solidarites

RENFORT de bus…

◆ Le soutien du Département s'est traduit par un renforcement de la ligne de bus RATP 120 puis, à court terme, de la ligne RATP 520. L'accroissement de la couverture horaire de la ligne 120 présente une grande utilité pour les personnels documentalistes et techniciens de l'INA qui travaillent sur des horaires décalés, afin de répondre en toutes circonstances aux sollicitations des chaînes de télévision et des radios d'information […] Je note enfin avec intérêt le soutien du Conseil général pour une restructuration de la circulation des bus dans le cadre des projets Est TVM et du Grand Paris Express, qui pourraient favoriser un meilleur fonctionnement des lignes RATP 210 et 520.

Agnès Saal, présidente directrice générale de l'INA / Bry-sur-Marne

Bus toujours…

◆ **Votre article (Val*de*Marne, n°317, novembre 2014) sur les bus du Val-de-Marne est très intéressant. Mais quand pourrons-nous disposer d'une carte représentant tous les bus RATP et privés qui sillonnent le Val-de-Marne ? Il serait intéressant, d'autre part, lorsque l'office du tourisme propose une activité, qu'il mentionne les transports en commun permettant d'y accéder. Chaque fois que j'ai posé la question je n'ai pas eu de réponse.**

Denise.M@

LA RÉDACTION : ➡ Merci pour votre courriel. Concernant la carte des bus en Val-de-Marne, nous sommes désolés mais un tel document n'existe pas au Conseil général. Nous vous conseillons de vous rapprocher des services de la RATP. Concernant votre seconde question, votre remarque est judicieuse et nous allons - dans les prochains numéros de notre magazine - corriger cet oubli.

STOP pub !

✱ Dans votre numéro d'octobre, vous recommandez d'apposer l'autocollant « stop pub ». Après l'avoir demandé en mairie plusieurs fois, j'ai pu en avoir un que j'ai fait agrandir et coller sur ma boîte aux lettres. Hélas, c'est un coup d'épée dans l'eau ! En dehors des distributeurs potentiels, nous sommes envahis de publicité (restaurants de pizzas, grecs, italiens ou portugais…) et l'autocollant a été arraché. Nous avons un digicode. Comment font-ils pour pénétrer ? Nous savons que le ramassage nous est facturé par les impôts de la commune et retombe sur les contribuables imposables.

Muguette.L / Alfortville

LA RÉDACTION : ➡ Comme nous nous y étions engagés auprès de vous, nous avons alerté notre distributeur devant ces manquements. Après une enquête interne, il nous a assuré du professionnalisme de ses équipes de distribution et que celles-ci n'étaient pour rien dans ces agissements. D'ailleurs, il nous signale qu'il n'a pas dans ses clients de « *restaurants de pizzas, grecs, italiens ou portugais.* » Comme vous, d'autres lecteurs signalent ce genre « d'agression publicitaire » dans leurs boîtes aux lettres. Nous leur conseillons de se rendre sur le site internet de Stop pub (stoppub.fr) pour prendre connaissance des démarches à effectuer en cas de non-respect de cet autocollant, de prendre contact avec les marques et enseignes distribuées ou alors de contacter une association de défense des consommateurs.

Si vous ne recevez pas le magazine du Conseil général, vous pouvez nous l'indiquer en remplissant le formulaire sur valdemarne.fr, ou en contactant Jean-Jacques Suzanne : 01 43 99 71 48 ou jean-jacques.suzanne@valdemarne.fr.

Envoyez vos courriers à

Val*de*Marne

➡ Vous avez un avis, une critique, un coup de cœur… ces pages sont les vôtres !
Écrivez-nous à **cum@valdemarne.fr** ou par **courrier à Val*de*Marne**, magazine du Conseil général, hôtel du département, 94054 Créteil cedex.

Logiciels LIBRES

◆ Notre enfant a reçu son Ordival lors de la remise des ordinateurs au collège. C'est une excellente opportunité d'initier les enfants à l'informatique, mais également de réduire la fracture numérique… J'ai apprécié l'installation de logiciels libres (Firefox, LibreOffice) comme outils de bureautique.
Cependant, je trouve dommage de ne pas être allé au bout de la démarche du logiciel libre, en proposant un système de type GNU/Linux, totalement libre également. En effet, l'adoption courante de systèmes propriétaires est une contrainte pour beaucoup d'entreprises et d'administrations. Le coût de maintenance et de mise à jour de systèmes propriétaires est de nature à impacter fortement l'économie d'une structure telle qu'une entreprise.
La mise à disposition d'ordinateurs sous un système d'exploitation libre aurait été un moyen de faire évoluer les mentalités. Cela aurait pour conséquence à moyen / long terme de réduire la dépendance des entreprises aux systèmes propriétaires. Qui se traduit par des coûts exorbitants en licence. […] Certaines administrations comme la Gendarmerie nationale ont installé de nombreux postes de travail sous logiciels libres. Il est maintenant temps de faire réellement évoluer les mentalités en basculant du monde du logiciel propriétaire, au logiciel totalement libre.

M.Tan / Maisons-Alfort

LA RÉDACTION : ➡ Vous soulignez à juste titre les avantages que présentent les logiciels libres, et notamment les systèmes d'exploitation de ce type. Malgré ces avantages, bien réels, le choix du Département s'est porté sur le système d'exploitation de Microsoft pour les motifs suivants :
• il est bien connu de la très grande majorité des enseignants, contrairement à GNU/Linux, ce qui facilite grandement leur adhésion à ce dispositif et le développement des usages dans un cadre pédagogique ;
• il est celui qui présente l'offre la plus étendue en matière de ressources et de logiciels d'intérêt pédagogique reconnu.
Quant au coût des licences, le Conseil général a bénéficié d'un prix très modique dans le cadre de l'offre « éducation » de l'éditeur.
Enfin, en termes de sécurité, les ordinateurs du dispositif Ordival sont équipés de systèmes de protection antivirus et de contrôle parental très performants. Pour autant, nous intégrerons la question du choix du système d'exploitation dans notre réflexion sur l'avenir du dispositif.

Jean-Christophe Brelle, mission TICE du Conseil général, direction de l'Éducation et des Collèges.

Clowns solidaires

*** Je lis régulièrement votre journal. Je suis, depuis quelques jours, agacé de lire que des clowns terrorisent les enfants ! Que via les réseaux sociaux des « anticlowns » donnent des rendez-vous pour « casser du clown » !
Ne serait-il pas possible de parler dans votre journal des clowns des hôpitaux ou des clowns de rue, professionnels dans des cirques risquant leur vie pour nous faire rire ?
Je travaille depuis 1964, étant en longue maladie depuis trois ans. Mon loisir - depuis 1964 - est de faire le clown, dans des maisons de retraite, dans la rue, le métro… J'ai beaucoup d'amis(es) clowns dans les hôpitaux : La Rampe magique de Boissy-Saint-Léger, l'association Théodora et bien d'autres associations de clowns des hôpitaux œuvrant à Gustave-Roussy (Villejuif), Robert-Debré (Paris), Henry-Mondor (Créteil)… Il serait sympa de votre part de parler de ces amis clowns qui œuvrent dans la non-violence pour les enfants malades… Contact : http://alex88007.skyrock.com/3154943158-Boulara.html.**

Boulara, clown itinérant non violent / Sucy-en-Brie

LA RÉDACTION : ➡ Merci de vos suggestions et de vos informations. Nous partageons votre constat et regrettons que, de nos jours, ce genre de faits divers prenne autant de place dans les médias. Pour notre part, nous souhaitons mettre en avant les Val-de-Marnais ou leurs associations qui agissent solidairement pour l'intérêt du plus grand nombre et ils sont nombreux. Comme nous l'avons déjà fait, nous reviendrons dans un de nos prochains numéros sur le travail de ces clowns solidaires qui apportent du réconfort et du bonheur aux gens qui en ont bien besoin.

© J.-M. DECOMPTE

RÉFORME TERRITORIALE

Des départements indispensables

Lors du congrès de l'Assemblée des départements de France, le 6 novembre à Pau (Pyrénées-Atlantiques), le Premier ministre a rendu un hommage appuyé à l'action des conseils généraux.

« *Le rôle des départements en matière de protection des populations les plus fragiles et de soutien aux communes est indispensable* », c'est notamment par ces termes que le Premier ministre, Manuel Valls, a rendu un hommage appuyé aux présidents de conseil généraux réunis, le 6 novembre à Pau, lors du congrès de l'Assemblée des départements de France (ADF). Dans son discours, le chef du gouvernement a souligné « *le dynamisme* » voire le « *rôle incontournable* » de ces collectivités qui sont « *en première ligne pour assurer un maillage des services publics* ». Ainsi, à quelques jours de l'examen par le Parlement du projet de loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) - le 16 décembre -, Manuel Valls a reconnu l'importance de l'action des conseillers généraux alors que « *la crise frappe durement notre pays* ».

Après avoir « *écouté* » les représentants de l'ensemble des collectivités locales, le Premier ministre a assuré « *comprendre les doutes* » qui se sont exprimés. Jouant l'apaisement, Il a estimé qu'« *il faudra des échelons intermédiaires pour assurer les solidarités humaines et territoriales* ». Ainsi, il ne semble plus être question de suppression des conseils généraux mais d'une évolution du cadre départemental après 2020.

Ce changement de ton, Christian Favier, sénateur et président du conseil général du Val-de-Marne, le met au crédit des « *très fortes mobilisations qui se sont développées partout en France comme en Val-de-Marne* ». Cependant, l'élu annonce rester vigilant lors de l'examen de la loi NOTRe au Sénat en décembre. D'autant que ce projet de loi propose de transférer aux régions des compétences de proximité jusqu'alors exercées par les départements, comme les collèges et les routes. Ce projet entend également supprimer la clause de compétence générale permettant aux conseils généraux de mener des actions volontaires dans l'intérêt de leurs populations.

Enfin, confronté comme l'ensemble des collectivités à une baisse drastique des dotations de l'État, le président du Conseil général souhaite « *obtenir de l'État les moyens financiers* » permettant au Département de mener à bien ses missions de solidarité sociale, fortement valorisées par le Premier ministre.

A.J.

POUR SES 76 CRÈCHES, LE CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL-DE-MARNE RECRUTE

REJOIGNEZ UN SERVICE PUBLIC UTILE AU QUOTIDIEN !

© Didier Adam, Alex Bonnemaison, Alix Marnat, Célia Pernot

Collectivité engagée dans l'accueil de la petite enfance, le Conseil général du Val-de-Marne recrute des professionnels qualifiés pour ses 76 crèches :

- Puéricultrices.
- Éducateurs de jeunes enfants.
- Auxiliaires de puériculture.

Envoyez votre candidature à recrutement-drh@valdemarne.fr ou appelez le 39 94.

3994 Coût d'un appel local depuis un poste fixe

valdemarne.fr

Assemblée des Départements de France — unicef — Département ami des enfants

VAL de MARNE Conseil général

© M. LUMBROSO

SÉANCE DU 20 OCTOBRE 2014

MAINTIEN DE LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC

Le budget supplémentaire permet à l'assemblée départementale de procéder à des ajustements de dépenses et de recettes initialement prévues au budget primitif.

« *Nous devons veiller à l'efficacité sociale de chaque euro que nous dépensons* », affirme Pascal Savoldelli, vice-président du Conseil général en charge des Finances. C'est à l'aune de cette déclaration que le budget supplémentaire pour 2014, confortant les choix opérés lors de l'adoption du budget primitif, a été voté. Il vise à renforcer la qualité du service public départemental et à soutenir des politiques publiques de haut niveau. Ce budget supplémentaire est marqué par une augmentation des crédits nécessaires au financement des allocations de solidarité nationale RSA, PCH et APA*. Ainsi, 13 millions d'euros sont inscrits au budget supplémentaire pour répondre à la forte augmentation du nombre d'allocataires du RSA et 5 millions sont provisionnés pour faire face à d'éventuels nouveaux besoins d'ici la fin de l'année. Pour faire face aux besoins de la PCH adulte, 1,2 million de crédits nouveaux sont proposés. La charge nette du Département pour le financement des trois allocations de solidarité nationale atteindra à ce rythme les 100 millions d'euros en 2015.

Réduction de l'emprunt

Dix millions d'euros de crédits nouveaux sont nécessaires dans le cadre des obligations en matière de protection de l'Enfance et de la Jeunesse. Le Département doit faire face à l'explosion des dépenses d'accompagnement qui ont doublé lors des six premiers mois de l'année : 181 jeunes supplémentaires, par rapport aux prévisions déjà élevées, ont été pris en charge dans les structures d'hébergement. Acteur essentiel de la solidarité, le Département affecte 1,7 million d'euros au financement de la carte Améthyste. Côté investissement, le montant global des dépenses est en quasi-stabilité par rapport au budget primitif. « *Les dépenses représentent un volume total de près de 316 millions d'euros (313 en 2013),* souligne Pascal Savoldelli, *et participent, à l'heure où de nombreuses voix inquiètes s'expriment sur l'avenir des investissements publics, d'une ambition intacte pour le conseil général du Val-de-Marne : investir pour l'avenir du territoire, pour la satisfaction des besoins populaires et pour soutenir l'emploi.* »

Enfin, dans un souci de limitation de l'endettement du Département, il a été proposé à l'assemblée d'affecter le résultat global de la section fonctionnement, une fois les besoins du budget supplémentaire couverts, en recette d'investissement et de réduire le montant de l'emprunt à 150 millions d'euros au lieu des 160 millions inscrits initialement au budget primitif.

CLAUDE BARDAVID

* Revenu de solidarité active, prestation de compensation du handicap et allocation personnalisée d'autonomie.

100 M€

C'est le montant des trois allocations de solidarité (RAS, PCH, APA) que finance le Département sur son budget, sans compensation, et qu'il pourrait avoir à débourser en 2015.

LES PRINCIPALES DÉCISIONS de l'assemblée départementale

Outre le vote du budget supplémentaire, l'assemblée départementale a adopté un certain nombre de mesures.

© J. MOULIN

Aide à l'habitat social

On estime à 70 000 le nombre de demandeurs de logements sociaux dans le Val-de-Marne. Ce besoin rend nécessaire l'action du Conseil général qui intervient hors de ses compétences obligatoires pour soutenir une offre nouvelle de logement. Cette politique se traduit par l'attribution de subventions aux opérateurs afin de réhabiliter le parc locatif social et construire de nouveaux logements. Le montant de ce second volet des aides au logement s'élève à 4,04 millions d'euros. Six opérations permettront de développer l'offre locative sociale (302 logements) pour un montant de 1,04 million d'euros.

Collèges publics

Dans le cadre d'une démarche de concertation avec les établissements, de nouvelles modalités de calcul de la dotation aux collèges ont été déterminées avec l'objectif d'une meilleure équité, permettant le maintien du niveau de dotation 2014. Celle-ci est désormais décomposée en part « structurelle » de 8,6 millions d'euros destinés à faire face aux dépenses de viabilisation et d'entretien et une part « élève » de 3,57 millions d'euros ; soit 67 euros par élève. La dotation constitue désormais une base commune et égalitaire pour les 104 collèges. Elle sera attribuée selon un montant fixe par élève.

PLAINE-DES-BORDES

Deux acteurs supplémentaires s'installent sur la Plaine-des-Bordes, à Chennevières.
Un centre équestre pour l'enseignement de l'équitation et l'élevage de chevaux, et Val Bio Île-de-France, qui portera une activité maraîchère avec la création de 35 postes en insertion et sept postes permanents.
L'aménagement des bâtiments, des espaces extérieurs collectifs ainsi que des terrains s'établit à 1,74 million d'euros sur la période 2015-2017.

© J. MOULIN

ET AUSSI :

SERVICES PUBLICS EN DANGER

◆ Plusieurs vœux ont été déposés et votés à l'unanimité des présents. Ils concernent le projet de prélèvement par l'État sur le budget des agences de l'eau, l'avenir du marché d'intérêt national (MIN) de Rungis, l'accueil des mineurs isolés étrangers, les droits des anciens combattants et victimes de guerre, et le maintien de la diffusion postale au domicile de chaque électeur des circulaires électorales et des bulletins de vote. Quant à l'alerte des pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État, elle a permis un large débat dans lequel tous les groupes se sont exprimés. Le Conseil général a déjà subi une perte de dotation de 11,5 millions d'euros en 2014. Pour 2015, cette perte sèche s'élèverait à 26,5 millions. Cela met gravement en danger l'équilibre général du budget départemental des services publics. Dans ces conditions, le Conseil général demande le réexamen du plan de réduction des dotations d'État, l'arrêt immédiat des transferts de charges et une réunion urgente afin de remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

DÉLIBÉRATIONS

DÉPÔT PÉTROLIER À VILLENEUVE-LE-ROI

Le Département a reçu, pour avis, un plan de prévention des risques technologiques de la part de l'État, concernant le dépôt pétrolier à Villeneuve-le-Roi. Il prévoit la réduction du périmètre de sécurité ouvrant à la constructibilité plusieurs hectares de foncier à proximité immédiate du dépôt à risque. Le Conseil général a émis un avis défavorable au projet.

SUBVENTIONS AUX THÉÂTRES

Le Conseil général apporte son soutien aux théâtres de ville. Vingt structures bénéficient d'une subvention s'élevant à 695 700 euros : les théâtres à forte identité artistique et culturelle favorisant un rayonnement d'influence au niveau départemental et régional, ceux proposant à un public local diversifié des saisons ouvertes sur l'actualité nationale des arts de la scène, et enfin, les théâtres proposant une diversité de spectacles à un large public.

CRÈCHES ET CAF

Le Département gère 76 crèches réparties sur 33 communes, avec un budget annuel de plus de 75 millions d'euros et près de 1 900 agents. Depuis 2013, elles accueillent 4 500 enfants, soit 600 bébés supplémentaires. La convention de prestation de service unique a été renouvelée avec la CAF, destinée à prendre en charge une partie des frais de fonctionnement des crèches. L'engagement financier du Conseil général représente 51 % du coût journalier d'une place en crèche, la CAF intervenant pour près de 33 % et un reste à charge pour les familles de 16 %, variable en fonction du quotient familial.

Gauche citoyenne — europe écologie les Verts

GROUPE GAUCHE CITOYENNE EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

© A. BACHELLIER

Pour la fraternité, faire échec au racisme

En septembre dernier, Nils Muiznieks, commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, constatait qu'en France, l'intolérance progresse et se manifeste par une recrudescence des discours et des actes racistes, antisémites, antimusulmans et homophobes : *« Malgré les efforts déployés pour mettre en œuvre le principe d'égalité les discriminations persistent… un nombre d'engagements majeurs de la République ne sont toujours pas tenus dans ce domaine crucial pour la cohésion sociale…* ***La classe politique, tant au niveau national que local, a une responsabilité particulière en matière de lutte contre l'intolérance et les discriminations.*** »

Cet été, le Premier ministre s'interrogeait sur la compatibilité de l'islam avec la démocratie. Le risque est grand d'une banalisation d'un discours xénophobe. Les idées de l'extrême droite ont pris une place importante dans le débat public, et **la « préférence nationale » dissimule mal l'appel à discriminer l'autre.** Avant-hier, les Italiens et les Portugais, hier les Maghrébins, aujourd'hui les Roms et les musulmans, demain…

Avec la crise économique et les échecs des partis en responsabilités, l'extrême droite bénéficie des inquiétudes dans la société. La peur est sa carte maîtresse ; elle en use à tout va, en surfant sur **la double crainte du déclin national et du déclassement social.** Ces derniers mois, de nombreux masques sont tombés. Nous sommes confrontés à une résurgence publique et assumée du racisme, de l'antisémitisme et de l'islamophobie. À force de s'enhardir, l'extrême droite finit par assumer sa dimension la plus abjecte, le racisme biologique et l'exclusion raciale. On peut le voir avec « l'affaire Christiane Taubira », ministre de la Justice, garde des Sceaux et « l'affaire Najat Vallaud-Belkacem », ministre de l'Éducation nationale sur qui se sont déversés des torrents d'abjections. On peut le voir encore avec « l'affaire Dieudonné » et les provocations antisémites délibérées de cet « humoriste » plusieurs fois condamné pour des propos diffamants ou incitant à la haine et à la violence à l'égard des juifs.

Notre responsabilité, en tant qu'élu-e-s, à tous les niveaux des institutions politiques, est de **condamner clairement et fermement tous les propos haineux** et de promouvoir, à travers les politiques publiques, l'égalité. Notre premier travail c'est, en permanence, de donner des explications **contre les stéréotypes habituels** qui peuvent être précurseurs d'un comportement raciste, s'ils se solidifient en un système de références personnelles : « Les Arabes sont fourbes », « les Roms sont voleurs », « les juifs sont riches », etc. À l'opposé, nous devons affirmer qu'**on apprend toujours de l'autre, de sa différence, de sa culture, et que c'est là une vraie richesse sociale.**

Enfin, nous devons travailler, sans relâche, à combattre les inégalités en **facilitant l'accès aux droits sociaux.** Nous devons contribuer, dans le Val-de-Marne, à ne laisser aucun espace propice, ni à l'école, ni dans nos quartiers, ni sur nos lieux de travail, au développement de la démagogie sociale des populistes xénophobes et des nationalistes.

Nous entendons, pour notre part, rester mobilisés autour des valeurs de la République telle que nous l'aimons : libre, égale et fraternelle. Nous voulons, avec les citoyennes et les citoyens, nous mobiliser pour **faire échec à tout ce qui vise à substituer la haine au débat, la violence à la raison, la xénophobie au vivre ensemble.** ■

JACQUES PERREUX, CHRISTINE JANODET, DANIEL BREUILLER

Fcse94@gmail.com

UMP

GROUPE
VAL-DE-MARNE
AUTREMENT

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 2015 : **pour choisir le Val-de-Marne de demain, faites entendre votre voix !**

Les Conseils Généraux, prochainement rebaptisés Conseils Départementaux, sont des acteurs essentiels de votre vie quotidienne à tous les âges de la vie. Les élections départementales des 22 et 29 mars 2015 vous concernent donc directement !

Les trois principales missions des Conseils Généraux :

- **L'action sociale :** c'est la dépense principale de tous les Conseils Généraux. Ils s'occupent ainsi de protection maternelle et infantile (PMI), des **personnes en situation de handicap** à travers notamment le versement de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), de l'insertion sociale (Revenu de Solidarité Active) et des **personnes âgées** avec l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). Notre département compte en outre 76 crèches qu'il gère directement.
- **Les collèges :** les Conseils Généraux gèrent la construction, l'entretien, le fonctionnement et la restauration des collèges de vos enfants. Dans le Val-de-Marne, l'enjeu est de répondre aux attentes quotidiennes de **52 000 élèves répartis dans 104 collèges.**
- **La mobilité :** Ils ont pour mission de développer et d'entretenir les routes départementales, de prendre en charge l'organisation du service des transports scolaires et d'améliorer la desserte en transports en commun. Dans notre département, **ce sont près de 440 kilomètres de voirie à gérer pour relier efficacement les 47 communes.** S'agissant du projet de super-métro **Grand Paris Express** lancé grâce à l'action énergique de l'ancien Président de la République Nicolas SARKOZY et de son Gouvernement, sa construction débutera dans notre territoire dans quelques mois. C'est grâce à la mobilisation de tous les élus locaux du Val-de-Marne rassemblés au sein de l'association ORBIVAL, quelle que soit leur sensibilité politique, que ce métro verra le jour dans le Val-de-Marne avant les autres départements.

Bref, votre vie quotidienne dépend en partie des choix faits par les Conseils Généraux. Dans le Val-de-Marne, l'Exécutif départemental PC-PS choisit des orientations budgétaires à nos yeux critiquables et mène des politiques que nous contestons. C'est pourquoi nous voulons changer la politique dans notre département. Mais le choix de ce que sera demain le Val-de-Marne, c'est vous qui le ferez ! Les élections départementales des 22 et 29 mars 2015 vous concernent directement !

Nous vous appelons ainsi à vous mobiliser à l'approche de ce scrutin. Nous vous conseillons de penser, si cela n'est pas encore fait, à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2014. Si vous n'effectuez pas cette démarche administrative simple avant cette date, vous ne pourrez pas voter !

Élections départementales : nouveau mode d'emploi !

En 2013-2014, le Gouvernement a procédé à un redécoupage des cantons dans chaque département français. Pour ce qui concerne le Val-de-Marne, la nouvelle carte cantonale comporte **25 cantons au lieu de 49.** Mais, il est à noter que partout en France, Val-de-Marne compris, des recours ont été déposés pour contester ce nouveau découpage qui fait la part belle aux partis de gauche. Ils sont actuellement examinés par le Conseil d'Etat. Ce même Gouvernement a aussi mis en place un nouveau mode de scrutin. Désormais, vous serez appelé à voter **pour un binôme de candidats dans un canton plus vaste** (un homme et une femme).

Pour cette élection, vous continuerez à recevoir dans votre boîte aux lettres les documents électoraux (professions de foi et bulletins de vote). **Le Gouvernement VALLS souhaitait en effet supprimer cet envoi pour les prochaines élections départementales et régionales de 2015. Il voulait mettre ces informations à disposition sur un simple site Internet ! Il aurait voulu encourager l'abstention qu'il ne s'y serait pas pris autrement !**

Face à cette mesure particulièrement discriminante pour les citoyens n'ayant pas accès à Internet, **notre groupe a présenté un vœu lors de la séance plénière du Conseil Général du 20 octobre 2014 pour demander au Gouvernement le retrait de cette disposition ou, à défaut, son rejet par les parlementaires. Ce vœu a été adopté à l'unanimité.** Et nous avons appris avec satisfaction la suppression de cette mesure par les députés le 3 novembre 2014 contre l'avis du Gouvernement.

Les 22 et 29 mars 2015, nous vous appelons à vous mobiliser pour faire entendre votre voix !

D'ici là, nous tenons à vous renouveler nos sincères remerciements pour votre soutien dans notre travail d'opposition. Nous restons naturellement à votre écoute et vous souhaitons, malgré les difficultés de la vie quotidienne que nombre d'entre vous rencontrent, de passer de très belles fêtes de fin d'année. ■

Vous souhaitez réagir ?
Ecrivez-nous sur groupe-ump-valdemarne-autrement@valdemarne.fr
www.valdemarne-autrement.fr

LES ÉLUS DU GROUPE UMP – VAL-DE-MARNE AUTREMENT

FRONT DE GAUCHE

GROUPE FRONT
DE GAUCHE
PARTI COMMUNISTE
FRANÇAIS
PARTI DE GAUCHE
CITOYEN

© A. BACHELLIER

Pierre Bell-Lloch

Conseiller général délégué
chargé de l'Insertion professionnelle,
de l'Emploi et de la Formation,
et des Relations avec le monde du travail

Canton de Vitry-sur-Seine Nord

L'emploi, une priorité du Département

L'emploi connaît dans notre pays un recul sans précédent. C'est la préoccupation principale de la majorité des Val-de-Marnais. Comment pourrait-il en être autrement alors que plus de 5,5 millions de Français sont privés d'activité professionnelle ? Ils sont près de 100 000 en Val-de-Marne, dont 7 000 sur l'année écoulée.

Avec la mise en place d'un plan départemental pour l'Emploi, concerté avec nos partenaires, nous faisons le choix d'utiliser la dépense publique comme levier pour l'emploi. Ces efforts contribuent à insérer les populations, en particulier les plus éloignées du monde du travail, dans la proximité de leur cadre de vie.

Depuis mars dernier, la Cité des métiers du Val-de-Marne apporte une aide précieuse pour construire, développer et réaliser des projets professionnels. Cela participe de notre volonté de faire vivre une alternative pour relancer l'économie basée sur la justice, la solidarité et la protection des travailleurs. Dans cet esprit, nous travaillons à :

- soutenir l'activité économique sur le territoire par le maintien de l'investissement public, la mise en place du crédit bonifié pour les entreprises socialement responsables, l'accompagnement des filières d'avenir, la promotion de l'économie sociale et solidaire ;
- accompagner les salariés val-de-marnais dans leur parcours professionnel par l'accès aux emplois générés par les grands projets (Grand Paris Express, modernisation de l'aéroport…), la mise en place d'actions d'information et de rapprochement entre les demandeurs d'emploi et les entreprises qui recrutent, ou encore la promotion du droit du travail.

Nous refusons de penser que la politique d'investissement public est néfaste à notre économie. Les chiffres le prouvent : un Val-de-Marnais sur trois dépend professionnellement de la dépense publique (fonctionnaires, contractuels, associations, salariés du BTP ou entreprises dont l'État est actionnaire…). Malheureusement, la politique de coupes budgétaires, avec une baisse de plus de 3,5 milliards d'euros de dotations aux collectivités en 2015, met en danger tous ces emplois.

Le gouvernement multiplie les aides aux entreprises sans contrepartie sur l'emploi. La mise en place du CICE va dans ce sens : 10 milliards d'euros pour la seule année 2014 (dont 65 millions aux entreprises du Val-de-Marne) qui ne vont ni à l'emploi, ni à l'investissement public… mais aux actionnaires ! Sanofi, qui a bénéficié de près de 160 millions d'euros de crédits d'impôt (dont 18 millions de CICE et 140 millions de crédit impôt recherche), verse plus de 55% de ses bénéfices en dividendes… et continue de licencier !

Pour les élus communistes et Front de gauche, d'autres solutions sont possibles pour relancer l'économie et l'emploi.

Il faut privilégier une politique de soutien de l'activité par la consommation, par l'augmentation des salaires et de l'investissement public.

Faisons le choix d'une autre politique que celle du libéralisme : une politique humaine et sociale, pour sortir les travailleurs des difficultés actuelles et pour remettre notre pays sur les rails du développement et du progrès. ■

www.groupefdg94.fr
@ : groupe-FDG@valdemarne.fr

GROUPE DES ÉLUS SOCIALISTES ET RÉPUBLICAINS

© MICHEL ESCURIOL

La solidarité, colonne vertébrale de l'action du Département

Les élus locaux, en général, sont les garants des dispositifs de politique publique dont beaucoup résultent de la décentralisation et dont la vocation est naturellement d'assurer le bien-être de leurs concitoyens.
Dans notre département, les élus socialistes et républicains en particulier œuvrent avec leurs partenaires à réduire inlassablement les inégalités que trop de Val-de-Marnais connaissent encore. Oui, nous sommes attachés à notre territoire. Nous sommes attachés aussi à celles et ceux qui y habitent, à cette diversité qui nous enrichit, à une heure où certains, de plus en plus nombreux, veulent la stigmatiser.
Pour l'heure, cet attachement nous l'exprimons avec force en développant des dispositifs de solidarité portés par une institution à l'animation de laquelle nous prenons toute notre part : le conseil général du Val-de-Marne.
Notre responsabilité y est principalement de concourir à la mise en œuvre d'une action qui vise de façon déterminée la réduction des inégalités. Nous le faisons dans un territoire urbanisé, complexe mais qui comporte plusieurs atouts que nous préservons : une vitalité économique indéniable, une richesse humaine impressionnante qui s'exprime notamment au travers du monde associatif et de la bénévolence.
Au vrai, les dispositifs en place sont nombreux et accompagnent au quotidien les Val-de-marnais. Le financement de la carte Améthyste et du pass Navigo, le réseau développé des assistants sociaux, les différentes aides financières (logement, énergie, autonomie, handicap, prévention), l'aide à la création d'entreprise sont autant d'exemples qui alimentent la solidarité dans notre département.
Chers Val-de-Marnais, vous le savez, le mois de décembre est le mois consacré aux fêtes de fin d'années qui sont des moments de joie et de partage. Cependant, c'est aussi une période où la solidarité et l'écoute des personnes les plus fragiles d'entre nous sont plus que jamais indispensables. C'est notamment à cette occasion que le Conseil général accompagne les Val-de-Marnais et organise, pour eux, dans la majorité des villes du département (31 lieux festifs), la fête des Solidarités. C'est aussi l'occasion d'un petit coup de pouce, bienvenu pour beaucoup d'entre nous, qu'est le chèque solidarité. Cette aide pour le pouvoir d'achat permet, ponctuellement, de couvrir les dépenses supplémentaires liées à la fin de l'année civile.
Plus largement, nous vous invitons toutes et tous à participer à ce moment fort de la vie de notre département, à proximité de chez vous, le 13 décembre prochain. Un grand nombre d'animations, de rencontres et de moments conviviaux sont organisés. Ce temps fort permet aux participants de mettre de côté pendant quelques heures, le lourd quotidien et de partager avec sa famille, ses amis, ses voisins un moment festif.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année. ■

LIVRE DE NAISSANCE

Il était UNE FOIS un petit *trait*

Dessinateur de presse et pour la littérature jeunesse, Serge Bloch signe l'album qui sera remis, en 2015, aux bébés nés dans le Val-de-Marne. *La grande histoire d'un petit trait* est un conte du bonheur.

© D. MERLE

© A. DESCHAMPS
Serge Bloch, un habitué de la littérature jeunesse.

> « Le trait est un langage universel, compris par tous, partout. »
> **Serge Bloch,** dessinateur.

Un enfant découvre un petit trait de rien du tout qui traîne sur le chemin. Machinalement, il le ramasse, le met dans sa poche, puis le range avec ses trésors, *« entre une coquille d'escargot et une pierre précieuse »*. Et il l'oublie. Lorsqu'il le ressort de sa cachette, le trait prend vie et se met à bouger. C'est le début d'une longue aventure commune. Le petit trait grandit avec l'enfant et devient son ami ; il prend toutes sortes de formes, il l'aide, l'encourage, le fait rire. C'est magique !

Ce récit - on peut même parler de conte - constitue la trame de *La grande histoire d'un petit trait*, album qui sera remis à tous les nouveaux nés du Val-de-Marne en 2015. Son auteur, Serge Bloch, est un habitué de la littérature jeunesse. Il a des dizaines de titres à son actif. C'est le papa de Max et Lili, SamSam, la petite sorcière Zouk, personnages familiers à des millions de gosses. Max et Lili, nés il y a plus de vingt ans, sont les héros d'une bonne centaine de livres ; cette collection est une véritable encyclopédie avec des sujets qui parlent de la famille, de l'école, de la vie tout simplement. *« Je rencontre aujourd'hui de jeunes parents qui, petits, ont lu Max et Lili et s'apprêtent à le faire lire à leurs propres enfants »,* confie Serge Bloch. SamSam, un Batman junior tout de rouge vêtu auquel les enfants peuvent s'identifier, a été créé pour le magazine *Pomme d'Api* avant de devenir dessin animé pour la télévision.

Deux de ses ouvrages récents ont fait l'unanimité de la critique. *L'Ennemi*, sur une histoire écrite par Davide Cali, est une ode à la paix et au respect des droits humains. Soutenu par Amnesty international, le livre est traduit en anglais, russe, japonais, chinois. *Moi, j'attends…* également sur un texte de Davide Cali, déroule la vie d'un petit garçon qui va grandir, aimer, vieillir avec un fil rouge (réellement tracé) qui traverse l'ouvrage de bout en bout. Serge Bloch est aussi dessinateur de presse. De grands titres américains - *The New York Times, The Washington Post, The National Geographic Magazine* - font appel à lui. Chez nous, *La Croix, L'Obs, Télérama* le sollicitent régulièrement.

Des dessins simples qui font récit

Serge Bloch dessine beaucoup, *« c'est une fontaine de dessins »,* dit l'un de ses amis. Avec une constance : des dessins simples, épurés, peu de couleur, une marque rouge par-ci par-là. *« Le trait, c'est génial,* explique-t-il. *En faisant trois traits, une petite expression peut naître, et l'expression, c'est la vie des personnages, ça peut faire rire ou pleurer. Ce langage est universel, compris par tous, il me permet de travailler dans tous les pays. »* Deux jours après notre rencontre, Serge Bloch partait pour le Japon pour présenter une exposition de dessins de l'un de ses premiers livres. Cette sobriété ne lui interdit pas d'aborder des sujets graves, *« il n'édulcore pas la réalité,* témoigne Francine Foulquier, conseillère à la création littéraire du Conseil général. *Ses livres peuvent évoquer des questions difficiles, la solitude, la maladie, la mort, la guerre, mais avec toujours un espoir, un lendemain ensoleillé. »*

Revenons à cette belle *Grande histoire d'un petit trait*. Chaque page est une fable qui s'insère dans l'odyssée du livre. Il y a peu de texte, le dessin fait récit. Tout n'est pas dit, ni illustré, pour laisser place à l'imagination et à la rêverie. Les pages sont de couleur crème, ce qui donne un sentiment de douceur. L'éditeur a ajouté une jaquette de protection pour préserver cet objet précieux qu'est le premier livre de l'enfant. *« J'ai mis dans cet album tout le bonheur que j'ai à dessiner depuis plus de trente ans,* raconte Serge Bloch. *C'est un livre pour la famille, pour donner du plaisir à tous. »* Un bonheur à partager comme nous y invite la fin de l'album : le dessinateur laisse un petit bout de son trait sur la route pour que quelqu'un d'autre le recueille à son tour et prolonge l'histoire. ■ DIDIER BERNEAU

© A. MARNAT

Donner l'envie de lire aux enfants

Avec plus de 300 albums jeunesse publiés depuis sa création en 2003, Sarbacane s'inscrit parmi les maisons d'édition qui comptent en France. Pour donner aux enfants l'envie d'ouvrir les livres, *« nous menons une politique d'auteur, avec la même exigence qu'en littérature générale »,* insiste Emmanuelle Beulque, directrice éditoriale. Sarbacane sélectionne des textes forts mais accessibles à tous les enfants, des ouvrages qui abordent des sujets variés pour les accompagner dans les différents moments de leur vie. C'est cette ligne éditoriale qui a, entre autres, séduit le comité de sélection du livre de naissance du Conseil général. *« C'est la première fois que nous travaillons avec eux »,* note Francine Foulquier, conseillère littéraire. Un choix qui ravit Emmanuelle Beulque : *« C'est un plaisir de faire partie de la collection de livres pour enfants constituée par le Val-de-Marne. Plus on donne tôt le goût de la lecture aux enfants, plus cela aura un impact dans leur vie. »*

FESTIVAL LES AVENTURIERS

Le retour du groupe Zebda.

© T. TESTON

Dix ans DE ROCK

Le rendez-vous des musiques actuelles de Fontenay-sous-Bois fête son dixième anniversaire. Pour souffler les bougies, Zebda, des groupes de légende et de nombreuses découvertes.

Les Aventuriers fêtent leurs dix ans. Pour marquer le coup, le festival des musiques rock, pop et électro de Fontenay invite Zebda (19 décembre), actuellement en tournée avec son sixième album, *Comme des Cherokees*. « *Ce groupe correspond bien à notre public et à nos choix musicaux. Nous tenions à le recevoir* », insiste Assia Bouchebita, la programmatrice du festival qui promet de tomber la chemise pour fêter l'événement « *avec fracas et énergie* ».

Passionnée de musique, Assia Bouchebita a écumé concerts et plateformes musicales pour décrocher les formations emblématiques des musiques actuelles. L'ouverture (9 décembre) se fait avec un fleuron de la scène américaine, Tuxedomon, qui sillonne les chemins du punk-rock depuis plus de trente ans. Autre locomotive, le quatuor anglais Gang of Four (18 décembre) : politisé, contestataire (le groupe est né en 1977, en réaction à la politique libérale de Margaret Thatcher) et amateur d'un rock rythmé.

Fidèle à son image de festival « curieux et défricheur », la manifestation fait une belle place aux découvertes. Tous les ans, le public peut repérer de nouvelles têtes. En 2012, le groupe François & the Atlas mountains, encore peu connu, avait conquis l'auditoire ; il revient cette année en tête d'affiche (16 décembre). Citons aussi Mehdi Zannad (10 décembre), « *le plus anglais des groupes français qui nous donne l'impression de revivre le début des Beatles* », assure Assia Bouchebita ; le Brésilien Lucas Santtana (12 décembre), fer de lance du renouveau pop brésilien ; Jawhar (13 décembre), né à Tunis, installé en Belgique, il signe des mélodies absolument divines. ■ DIDIER BERNEAU

➡ **DU 9 AU 19 DÉCEMBRE. Espace Gérard-Philipe et salle Jacques-Brel, à Fontenay-sous-Bois. 01 71 33 53 35 et festival-les-aventuriers.com.**

© D. AUCANTE

DANSE

Règlements de contes

✱ Prenez les contes pour enfants, mélangez et hachez menu ce qu'ils véhiculent de clichés et de conformisme, et vous avez *Barbe-neige et les sept petits cochons au bois dormant*, de la chorégraphe italienne Laura Scozzi. Une relecture des fables qui mélange les rôles et les styles (classique, hip-hop) et livre sur les trilles de Paganini un ballet irrévérencieux, acrobatique et réjouissant. P.P.

➡ **LES 20 ET 21 DÉCEMBRE au théâtre Paul-Éluard à Choisy-le-Roi. 01 48 90 89 79 et theatrecinemachoisy.fr.**

© ONDIF/ERIC LAFORGUE

MUSIQUE

Le cinéma en bande originale

✱ La musique tient une place essentielle dans la dramaturgie des films. Une bonne association images/son crée parfois des scènes mythiques du 7e art. C'est le cas de la barbare charge des hélicoptères de l'armée américaine au Vietnam, surlignée par *la Chevauchée des Walkyries* de Richard Wagner, dans *Apocalypse now* de Francis Ford Coppola. *Mort à Venise* de Luchino Visconti est indéfectiblement lié à la *Symphonie n°5* de Gustav Mahler.

L'Orchestre national d'Île-de-France a sélectionné huit chefs-d'œuvre de la musique classique repris au cinéma, dont les deux précédemment cités, pour composer un concert exceptionnel, tout simplement intitulé *B.O.* D.B.

➡ **LE 17 DÉCEMBRE au Centre des bords de Marne du Perreux. 01 43 24 54 28 et cdbm.org.**

➡ **LE 18 DÉCEMBRE au théâtre Debussy de Maisons-Alfort. 01 41 79 17 20 et theatredemaisons-alfort.org.**

© FABIENNE RAPPENEAU

THÉÂTRE

Christian Benedetti dans *Trois Sœurs*, de Tchekhov.

La passion TCHEKHOV

En 2011, il y eut *La Mouette*, en 2012, *Oncle Vania*, en 2013, *Trois sœurs*. En 2014, Christian Benedetti reprend simultanément ces trois textes d'Anton Tchekhov. Des acteurs changent mais la passion du directeur artistique du Théâtre-Studio d'Alfortville pour le dramaturge russe est intacte. « *La Mouette est à l'origine de mon envie de théâtre* », avoue Christian Benedetti qui dirige la troupe et joue dans chacune des pièces.

Ces représentations s'inscrivent dans la perspective annoncée de monter l'intégralité de l'œuvre dramatique de Tchekhov, soit six pièces afin, explique le metteur en scène, « *de permettre au spectateur d'appréhender sa globalité, de saisir l'interrogation qui traverse ses écrits : qu'est-ce que le contemporain ? La question centrale que posent les textes de Tchekhov est celle de l'ici et du maintenant, du présent à inventer. Jouer ces spectacles, dans l'ordre d'écriture de l'auteur, c'est une façon de continuer la conversation de pièce en pièce.* » À l'été 2015, l'équipe va présenter *La Cerisaie*, à Lyon, avant d'entamer une nouvelle tournée. ■ D.B.

➡ JUSQU'AU 20 DÉCEMBRE au Théâtre-Studio, à Alfortville. 01 43 76 86 56, theatre-studio.com.

L'acteur David Murgia.

© A. GOMEZ GARSIA

THÉÂTRALES CHARLES-DULLIN

Fin *de partie*

*** Derniers levers de rideau pour les Théâtrales Charles-Dullin (lire Val*de*Marne n°317). Le second acte de la biennale s'ouvre aux spectacles étrangers. Des metteurs en scène venus d'Italie, d'Allemagne ou d'Israël vont présenter leurs dernières créations. Le festival fait une incursion dans le théâtre politique. C'est l'occasion de découvrir David Murgia, jeune comédien qui tient de bout en bout le *Discours à la nation*. Le texte d'Ascianio Celestini, auteur italien, est percutant, drôle et poétique. Paraboles, anecdotes, slogans, tout est bon pour faire réfléchir sur l'état de notre société.**

Yasmina Reza va clore les Théâtrales. Les pièces de la dramaturge sont jouées à travers le monde et ont remporté des prix prestigieux. Avec *Comment vous racontez la partie*, elle parle des ambiguïtés de l'écrivain dans la société. D.B.

➡ JUSQU'AU 14 DÉCEMBRE. 01 48 84 40 53 et www.lestheatrales.com.

CINÉMA

La mémoire *en héritage*

*** Anne Gueguen enseigne l'histoire-géographie à une classe de seconde difficile et turbulente. La professeure réussit pourtant à convaincre ses élèves peu motivés de participer au Concours national de la résistance et de la déportation. Contre toute attente, la classe va décrocher un premier prix.**

Le scénario de ce film - *Les Héritiers* -, réalisé par Marie-Castille Mention Schaar, s'appuie sur une histoire vraie : celle d'une classe du lycée Léon-Blum de Créteil. Le coscénariste du long métrage, Ahmed Dramé, également acteur, est l'un des anciens élèves. Sa classe a effectivement remporté la palme de la catégorie « réalisation d'un travail collectif » du concours, en 2009.

C'est un film émouvant, qui ne cache rien des difficiles conditions du métier d'enseignant - Ariane Ascaride tient le rôle d'une enseignante passionnée et acharnée -, mais aussi des potentialités d'élèves qui prennent confiance en eux. Leur rencontre avec Léon Zyguel, ancien déporté, qui raconte l'enfer des camps de concentration, l'une des séquences les plus fortes du film, est un moment de bascule : elle bouleverse les adolescents et les convainc de s'emparer de cet héritage que le vieil homme leur donne par la parole et de le transmettre à leurs proches. D.B.

© GUY FERRANDIS

Les Héritiers, avec Ariane Ascaride.

➡ À PARTIR DU 3 DÉCEMBRE, *Les Héritiers* de Marie-Castille Mention Schaar.

THÉÂTRE

CHASSEZ LE NATUREL

Jacques Bonnaffé s'empare d'une conférence du philosophe Jean-Christophe Bailly, manifeste poétique sur l'animal, et en propose une variation dansée, jazzy et subtile.

➡ **Du 11 au 13 décembre au studio Casanova à Ivry. 01 43 90 11 11 et theatre-quartiers-ivry.com.**

LE BUT DE ROBERTO CARLOS

© O. JOBARD

Sociologue, écrivain, homme de radio, Michel Simonot cherche, dans ce récit pour une voix seule, les mots fragiles qui disent la fuite, la nuit, les obstacles que traversent les migrants.

➡ **Les 12 et 13 décembre à Anis-Gras à Arcueil. 01 49 12 03 29 et lelieudelautre.com.**

L'ENFANT DES VAGUES HAUTES

Ce spectacle en sept tableaux relate l'entrée dans l'âge adulte d'une jeune fille pendant la guerre en Algérie. Un récit bouleversant.

➡ **Du 12 au 14 décembre au Plateau 31 à Gentilly. 01 45 46 92 02 et plateau31.com.**

LA NUIT DES ROIS

Clément Poirée explore l'obscurité de *La Nuit des rois* pour trouver le chemin vers le jour et la vie. Sa dernière mise en scène de Shakespeare, *Beaucoup de bruit pour rien,* a été récompensée du prix du public jeune du festival d'Anjou.

➡ **Du 5 janvier au 1er février au Théâtre des quartiers d'Ivry. 01 43 90 11 11 et theatre-quartiers-ivry.com.**

DANSE

BAL.EXE

Un bal hip-hop sur musique de chambre par les huit *poppeurs* de la compagnie d'Anne Nguyen et l'orchestre régional de Basse-Normandie.

➡ **Le 11 décembre au théâtre de Rungis. 01 45 60 79 00 et theatre-rungis.fr.**

LA BELLE AU BOIS

Béatrice Massin et son ballet baroque offrent une *Belle au bois dormant* tourbillonnante où trois jeunes danseurs jonglent avec les personnages. À voir en famille.

➡ **Le 19 décembre au théâtre Jean-Vilar à Vitry. 01 55 53 10 60 et theatrejeanvilar.com.**

QUEL CIRK !

D.R.

Le danseur et chorégraphe Karim Sebbar, en résidence à Champigny avec l'association K, propose deux jours de spectacles mêlant danse, cirque, vidéo dans le cadre d'*Effets d'hiver.* Pour le plaisir des yeux et des oreilles.

➡ **Les 27 et 28 décembre, au théâtre Gérard-Philipe, à Champigny. 01 48 80 05 95 et champigny94.fr.**

ENJOY UK

Deux chorégraphes britanniques à découvrir : Aakash Odedra aborde dans une danse très personnelle des sujets qui le touchent de près, dyslexie et tatouages ; Wayne McGregor poursuit avec *Atomos* l'intégration des technologies audiovisuelles qui diffractent les sensations.

➡ **Les 8, 9 et 10 janvier à la Maison des arts à Créteil. 01 45 13 19 19 et maccreteil.com.**

MUSIQUE/ CHANSON

CONCERTS DE LA SOLIDARITÉ

Deux soirées données par des artistes bénévoles au profit des Restos du cœur. Au programme : musique, convivialité et solidarité.

➡ **Les 12 et 13 décembre, à l'espace culturel de L'Haÿ-les-Roses. 01 46 15 78 78 et lhaylesroses.fr.**

ALTAÏ KHANGAÏ

Belle occasion de découvrir le chant diphonique qui permet à un chanteur d'émettre deux sons à la fois, avec un petit film qui précède le concert sur les maîtres de cet art.

➡ **Le 12 décembre à la médiathèque Jean-Jacques-Rousseau à Champigny. 01 48 80 05 95 et champigny94.fr.**

MISS KNIFE

Quand Olivier Py chausse la perruque blonde de Miss Knife et entonne son répertoire de chansons cocasses et émouvantes, l'ambiance cabaret s'installe à l'instant.

➡ **Le 12 décembre au théâtre Antoine-Vitez à Ivry. 01 46 70 21 55 et theatredivryantoinevitez.ivry94.fr.**

BOBBY & SUE

Un duo blues et tellement vrai qu'on a du mal à penser qu'ils ne débarquent pas de Memphis. Bobby & Sue, bretons atypiques, invitent à une plongée au cœur de la musique américaine.

➡ **Le 13 décembre à l'espace culturel André-Malraux au Kremlin-Bicêtre. 01 49 60 69 42 et ecam-lekremlinbicetre.com.**

QUATUOR BÉLA

On aura le plaisir d'entendre le quatuor Béla trois fois cette saison à Nogent dans un répertoire qui croise classique et contemporain. Premier concert avec Jean-Sébastien Bach et Walter Hus, compositeur belge.

➡ **Le 13 décembre à la scène Watteau à Nogent-sur-Marne. 01 48 72 94 94 et scenewatteau.fr.**

CHLOÉ LACAN

Énergie irrésistible et impertinence en bandoulière, Chloé Lacan séduit son public de sa gouaille jazzy. En trio avec deux musiciens, elle bouscule les genres et fait frissonner des oreilles aux orteils.

➡ **Les 18 et 19 décembre au théâtre Romain-Rolland à Villejuif. 01 49 58 17 00 et trr.fr.**

BOULE

Poète, guitariste, auteur et compositeur, Boule est devenu interprète en avouant : « *Il fallait bien que quelqu'un chante mes textes* ». Il nous emmène dans un univers intemporel plein de jeux de mots et de nostalgie.

➡ **Le 19 décembre, à la Grange dîmière, à Fresnes. 01 49 84 56 91 et grangedimiere.fresnes94.fr.**

LAVILLIERS

Pour son vingtième album aux rythmes haïtiens, *Baron samedi,* Bernard Lavilliers se nourrit des grands poètes, Cendrars, Rimbaud, Hikmet et garde sa voix ravageuse.

➡ **Le 19 décembre au théâtre de Rungis. 01 45 60 79 00 et theatre-rungis.fr.**

LUCIOLE

© S. PIGNOL

Ombre, son premier album a été encensé, et c'est à Ivry que Luciole, slameuse agile et voix attentive, vient présenter son petit dernier. À suivre avec attention.

➡ **Les 19 et 20 décembre au théâtre Antoine-Vitez à Ivry. 01 46 70 21 55 et theatredivryantoinevitez.ivry94.fr.**

HABIB KOÏTÉ

Rien de mieux qu'un concert de musique malienne pour réchauffer le premier dimanche d'hiver. Le festival Africolor fait escale à Bonneuil avec le blues éclectique du chanteur et guitariste virtuose Habib Koïté.

➡ **Le 21 décembre à la salle Gérard-Philipe à Bonneuil. 01 45 13 88 24 et ville-bonneuil.fr.**

JEUNE PUBLIC

ROUGE

Une version singulière du *Petit chaperon rouge* jouée par une marionnettiste et un musicien. La petite fille est devenue une grand-mère et remonte le temps pour revivre son histoire.

➡ **Le 13 décembre, à la médiathèque d'Ormesson. 01 45 94 65 85 et ville-ormesson-sur-marne.fr.**

KNEE DEEP

Un fil, un œuf et quatre acrobates fascinants venus d'Australie : la compagnie Casus donne de tous ses muscles une performance sensuelle et magnifique.

➡ **Le 13 décembre au centre culturel Aragon-Triolet à Orly. 01 48 90 24 24 et centre-culturel-orly.fr.**

PSS, PSS…

Drôles, tendres, et silencieux, les clowns de la compagnie Baccalà sont aussi jongleurs et acrobates émérites. Avec eux, tout est possible, les cascades les plus époustouflantes comme le simple mime.

➡ **Le 14 décembre au théâtre Jean-Vilar à Vitry. 01 55 53 10 60 et theatrejeanvilar.com.**

PATINOIRE

Un cirque à lui tout seul : Patrick Léonard vient du Québec et est à la fois clown, acrobate, jongleur et chef d'orchestre.

➡ **Le 19 décembre au Pôle culturel d'Alfortville. 01 58 73 29 18 et pole-culturel.fr.**

COMMENT NARVALO TROMPA LE DIABLE…

D.R.

Trois contes tsiganes dits avec finesse et fantaisie sur un bel accompagnement au violon et à l'accordéon.

➡ **20 décembre au Sud-Est théâtre à Villeneuve-Saint-Georges. 01 43 89 54 39 et villeneuve-saint-georges.fr.**

LA FÉE MITO

Au pays de Tout va bien, le mensonge n'existe pas. Chacun baigne dans le bonheur et l'insouciance, jusqu'au jour où la fée Mito pointe le bout de son nez avec l'espoir de faire mentir les enfants.

➡ **Le 20 décembre, à la scène Prévert de Joinville. 01 49 76 60 10 ou ville-joinville-le-pont.fr.**

L'APRÈS-MIDI D'UN FŒHN

Ce spectacle de Phia Ménard ne repose que sur du vent, une brise tiède, presque rien. Une belle création, jouée sur *L'Après-midi d'un faune* de Debussy.

➡ **Les 7, 9 et 10 janvier au théâtre Antoine-Vitez à Ivry. 01 46 70 21 55 et theatredivryantoinevitez.ivry94.fr.**

EXPOSITIONS

PAYSAGES RÉELS OU IMAGINAIRES

Un historique de la représentation du paysage dans la peinture. Deux types sont privilégiés ici : la représentation imaginaire et le paysage du réel.

➡ **Jusqu'au 6 janvier, à la galerie Frémeaux de Vincennes. 01 43 74 90 24 et galeriefremeaux.com.**

DÉSOBÉ-IREZ-VOUS

Créé en 2012, le collectif Ohého ! regroupe des artistes de diverses disciplines (peintres, photographes, musiciens, sculpteurs…). Il présente une exposition collective nommée « Désobéir » qui veut instaurer une relation dynamique avec le public.

➡ **Du 14 novembre au 18 décembre, à la salle Roublot de Fontenay. 06 01 03 37 24 et oheho.fr.**

PHOTOS TROUVÉES

D.R.

Une sélection des photos d'amateurs glanées sur les marchés aux puces. Petits formats destinés à l'intimité, ces images anodines fourmillent de détails et donnent une vision très familière de la vie.

➡ **Jusqu'au 25 janvier à la maison de la photographie-Robert Doisneau à Gentilly. 01 55 01 04 86 et maisondoisneau.agglo-valdebievre.fr.**

BRIQUETERIE

MIGRANT BODIES

Cinq chorégraphes inspirés par la thématique de la migration et de son impact culturel présentent une performance après deux semaines de résidence à Vitry.

➡ **Le 18 décembre.**

ATELIERS KALÉIDOSCOPE

C'est le moment de s'inscrire aux prochains ateliers ouverts à tous :

➡ **Avec Fabrice Duguier, le 8 janvier.**

➡ **Avec Claudia Miazzo et Jean-Paul Padovani, le 10 février.**

➡ **Tout le programme de la Briqueterie au 01 46 86 17 61 et sur alabriqueterie.com.**

MAC/VAL

FABRIQUES D'ART CONTEMPORAIN

© J. MOULIN

Les ateliers artistiques proposés aux enfants (à partir de 6 ans) font le plein durant les vacances scolaires. Isabelle Ferreira, dont le travail se situe au croisement de la peinture et de la sculpture, anime un atelier où se combinent la couleur, la surface, la lumière et la perspective.

➡ **Les 30, 31 décembre et 2 janvier.**

➡ **Tout le programme du MAC/VAL au 01 43 91 64 20 et sur macval.fr.**

CARTE BLANCHE À

MARIE-PIERRE GRASSI

CHARGÉE DE MISSION POUR L'UNIVERSITÉ POPULAIRE D'ARCUEIL

L'université de tous les savoirs

© A. BONNEMAISON

Les universités populaires sont nées au début du XXe siècle, à une époque où se généralise l'école gratuite et obligatoire. En complément, elles diffusent des savoirs à ceux qui n'y ont pas accès. Au fil des années, en fonction des contextes, elles prennent des formes très diverses, mais l'idée de créer les conditions de la rencontre entre un savoir universitaire et le grand public reste le fondement de ces démarches. Depuis une quinzaine d'années, ces universités connaissent un renouveau. Celle de Caen, fondée en 2002 par le philosophe Michel Onfray, est sans doute la plus emblématique.

À Arcueil, l'idée a été portée par des habitants investis dans des ateliers participatifs pendant la campagne des municipales de 2008. Financée par la ville, notre université populaire donne rendez-vous à ses auditeurs d'octobre à juin, pour des soirées comportant un exposé et un débat. Elles sont ouvertes à tous, sans condition d'âge ou de diplôme. L'entrée est gratuite.

Les séances rencontrent un franc succès. Sans doute est-ce dû au programme. Il est défini en relation avec les auditeurs, réunis au sein d'un conseil d'orientation garant de la dimension citoyenne et participative du dispositif. Trois fois par an, les services municipaux l'interrogent et organisent une réunion où toutes les idées émises sont passées en revue. Collectivement, les participants choisissent les thèmes prioritaires, cherchent qui pourrait bien traiter telle ou telle problématique, enrichissent un questionnement, précisent un angle d'attaque… Charge ensuite à l'équipe municipale de concrétiser les rêves, sachant que les initiateurs du projet souhaitent recevoir, sur chaque sujet, les meilleurs spécialistes, des personnalités choisies pour leur maîtrise d'une question ou un point de vue singulier.

Nous essayons à chaque fois de convaincre les intéressés. Nous avons bien souvent été compris. C'est ainsi que nous avons accueilli Anne Cheng, professeur au Collège de France, pour parler de la Chine contemporaine, le sociologue Alain Touraine, ou encore Rony Brauman, ancien président de Médecins sans frontières.

La rencontre se fait à Anis-Gras, cette ancienne distillerie offre un cadre chaleureux, à mille lieues des amphithéâtres glacés et intimidants. ■

POUR EN SAVOIR PLUS :
arcueil.fr,
rubrique culture/loisirs
Tél. : 01 46 15 09 84
universitepopulaire@mairie-arcueil.fr

➡ **Prochains rendez-vous : Le 1er décembre : « Corruption, comment en sortir ? » avec Èva Joly, Le 8 décembre : « Harmoniser la mondialisation ; que peut le droit ? », avec Mireille Delmas-Marty**

© J. PAISLEY

L'entraînement des minimes/cadets du Red Star club de Champigny.

JUDO

L'ENVIE *avant* la **performance**

Champigny-sur-Marne. Le Red Star club Champigny fait partie des tous premiers clubs européens de judo et compte de nombreux champions. Reportage sur la formation des jeunes judokas, auprès de qui les entraîneurs s'attachent avant tout à transmettre une passion.

Il est 18 h 30 ce vendredi au dojo Auguste-Delaune du Red Star club de Champigny (RSCC). C'est l'entraînement des minimes/cadets, âgés de 12 à 15 ans. Une dizaine de judokas, filles et garçons, se regroupent sur le tatami et écoutent attentivement les consignes de leur entraîneur, Sami Zran. Puis, passage à la pratique : on s'agrippe, on essaie de se faire chuter, de la concentration mais aussi de franches rigolades éclatent lors des oppositions. « *L'important, c'est leur donner envie de pratiquer le judo et leur transmettre une passion avant même d'être performant* », explique l'entraîneur.

Le RSCC est un des tout premiers clubs de judo en Europe et affiche un palmarès avec nombre de titres nationaux et internationaux. Son pôle féminin compte deux championnes d'Europe, Émilie Andéol et Amandine Buchard. « *Ce sont des championnes aujourd'hui notamment parce qu'elles ont eu des professeurs qui leur ont fait aimer le judo* », continue Sami Zran. L'ambiance lors des entraînements, la progression technique et physique, mais aussi la compétition, qui peut démarrer dès 7 ans, attirent les jeunes judokas. Pour Philippe Sudre, président de la section judo, le RSCC n'est pas un club à part : « *Il existe d'autres très bons clubs en Val-de-Marne, comme à Maisons-Alfort, Sucy-en-Brie. Nous avons simplement des professeurs qui ont été bien formés et qui s'efforcent de mener à bien leur mission éducative.* » Une approche qui séduit aussi les parents car le judo véhicule des valeurs morales, de respect de l'adversaire et développe la confiance en soi. « *Chaque fois qu'un enfant sort d'un entraînement, il peut se servir de ce qu'il y a appris dans sa vie quotidienne.* » Sur 590 licenciés, le RSCC compte 400 jeunes.

Jérémie, 14 ans, lui, est déjà passionné, avec trois entraînements par semaine et des compétitions à venir : « *Cela fait cinq ans que je fais du judo. Ce qui me plaît le plus, c'est les combats au sol. C'est très technique.* » On le croit sur parole. ■ ANTHONY LARCHET

POUR EN SAVOIR PLUS : www.rscchampignyjudo.fr.

© C. PETIT

AVIRON

« Un podium, c'est magique »

Joinville. À tout juste 15 ans, la rameuse de l'Aviron Marne-Joinville, AZYADE BENKHELIFA, vient de décrocher, avec l'équipe d'Algérie, la médaille de bronze junior en deux-de-couple aux championnats d'Afrique. Rencontre.

Depuis combien de temps fais-tu de l'aviron ?
Six ans. J'ai d'abord commencé au club du Perreux et, depuis trois ans, je suis à l'Aviron Marne-Joinville. Ce club, c'est ma deuxième famille, je m'y sens bien et il y a des entraîneurs de grande qualité.

Comment s'est passée cette sélection pour l'équipe d'Algérie ?
Ça a été une surprise ! Mon cousin est membre de l'équipe d'Algérie. Il a parlé de mes résultats à la fédération et un jour, j'ai reçu une convocation pour un stage de présélection pour les championnats d'Afrique. J'y suis allée puis j'ai effectué un second stage. Ensuite, j'ai été sélectionnée dans l'équipage du deux-de-couple.

Que représente cette médaille de bronze ?
Une grande fierté, d'autant que mon père était présent avec sa famille. Monter sur le podium, c'est vraiment magique. Ce n'est pas la même impression que dans un club car là, on représente un pays. C'est une des meilleures choses que j'ai connues.

Comment envisages-tu l'avenir ?
Ça me donne envie de poursuivre et d'aller plus haut. Je n'ai que 15 ans et je ne suis que cadette. Alors, pourquoi pas décrocher le titre l'année prochaine ? En tout cas, je vais me préparer pour cet objectif.

Tu t'entraînes combien de fois par semaine ?
Quatre à cinq fois à raison d'une à deux heures sur l'eau et une bonne heure de musculation par séance.

Et tes études ?
L'année dernière, j'ai réussi mon brevet au collège Henri-Cahn de Bry. Aujourd'hui, je suis en seconde à Édouard-Branly, à Nogent. Ça se passe bien, mais ce n'est pas toujours facile de concilier compétition et études. Lors des championnats d'Afrique, j'ai dû m'absenter. À mon retour, il a fallu rattraper les cours. Après le Bac, j'aimerais faire des études pour devenir entraîneur d'aviron.

PROPOS RECUEILLIS PAR ALAIN JÉGOU

© J. PAISLEY

FOOTBALL

La **PASSE DE 6** pour les **Bleuets**

La France a remporté, le 1er novembre, le 16e tournoi international des 16 ans en réalisant un nul face au Japon (3-3). Les Tricolores avaient déjà commencé l'épreuve par un nul contre la Belgique (2-2), puis battu les Pays-Bas (1-0). C'est leur 6e sacre d'affilée, leur 12e dans l'histoire du tournoi. La Belgique et les Pays-Bas finissent respectivement 2e et 3e devant le Japon, dernier.

EN BREF

AVIRON

◆ **Le Grand National à huit se déroulera le 14 décembre sur la Marne, du Perreux à Joinville-le-Pont / Nogent, en face de la guinguette « Chez Gégène ». Cette manifestation a pour but de promouvoir l'aviron dans son bateau roi : le huit. Cette magnifique rencontre est organisée par le Comité départemental du Val-de-Marne, avec la participation de la LIFA. Une cinquantaine de bateaux y participe sur deux épreuves : un contre-la-montre le matin sur 4,3 km et un sprint l'après-midi. Renseignements : aviron-94.asso-web.com.**

CROSS

◆ **La section athlétisme de l'Élan sportif de Sucy-en-Brie organise, le 14 décembre au palais omnisports de la ville, le cross de Sucy. Au programme, plusieurs courses pour tous les âges, des vétérans aux poussins. À partir de 9 h 45, sera donné le départ du 9 100 m, cross ouvert aux vétérans, seniors et espoirs masculins (année 1994 et avant). Ensuite, à 10 h 45, les coureurs, hommes et femmes (année 1994 et avant), s'élanceront pour le cross court départemental de 3 500 m. Renseignements et inscriptions : 06 48 13 86 72, ess-athle.asso-web.com.**

KARATÉ

◆ **Lors des championnats du monde de karaté, qui se sont déroulés début novembre à Brême en Allemagne, le Choisyen William Rolle, évoluant à l'AS Sarcelles, a décroché son premier titre mondial pour la dernière compétition de sa carrière, en s'imposant en moins de 67 kg face au tenant du titre, l'Égyptien Magdy Hanafy (4-2).**

TOUT LE SPORT SUR VALDEMARNE.FR

◆ **Si vous souhaitez vous renseigner sur les lieux de pratiques sportives en Val-de-Marne, les actions du Conseil général en ce domaine, connaître l'actualité sportive val-de-marnaise ou bien encore consulter le guide des aides du Conseil général, une seule adresse : valdemarne.fr.**

© M. GENON

Le boutargue de Gérard Memmi en amuse-bouche.

GASTRONOMIE

Papilles en FÊTE !

Eh oui, le Val-de-Marne est aussi une terre de gastronomie ! Fines gueules, amoureux du produit naturel, ces artisans locaux ont en partage la passion du métier et une certaine idée de la cuisine. Des visites permettent de découvrir les coulisses de la galaxie culinaire.

L'offre gastronomique du département n'est pas son atout le plus flagrant. Et pourtant, les spécialités mitonnées localement composent un solide menu de fête. Pour commencer les agapes, une petite tranche de foie gras ? *« Avec un bon pain de campagne, la fleur de sel et le moulin à poivre à portée de main »,* suggère le cuisinier Michel Budakci, fondateur de l'entreprise artisanale Grand Auguste, à Saint-Maur. Dans le grand labo blanc de la rue Carnot, le foie de canard de Dordogne livré à des mains expertes, se transforme en un carrousel de foie gras entier, destiné à séduire tous les palais : nature, aux figues, aux pépites de truffes, flambé à l'Armagnac… On pourra aussi se laisser tenter par une spécialité méditerranéenne, la boutargue, *« devenue très tendance grâce aux émissions culinaires »,* explique Gérard Memmi, qui dirige l'entreprise familiale créée il y a 40 ans. Composée d'œufs de mulets (poissons) salés, séchés et conservés sous une pellicule de cire, elle est la promesse d'une découverte gustative, *« une explosion de saveurs, l'impression d'être dans un bain de mer ».* C'est au cœur d'Ivry, dans l'atelier artisanal, que les poches d'œufs de mulets *« 100 % sauvages »* qu'il sélectionne en Mauritanie et au Brésil sont apprêtées dans la tradition familiale et exportées jusqu'en Russie et au Japon.

Un produit de plaisir

Et que boit-on avec ces douceurs ? Un saut à la Cave d'Ivry, à quelques rues de là, s'impose, pour en discuter avec Paco Mora. Chez ce caviste militant, *« défenseur d'une certaine idée du vignoble et de la viticulture à taille humaine »,* 95 % des vins référencés - 600 références tout de même ! - sont bio ou produits en biodynamie. Et pour mieux *« démocratiser l'accès au vin »,* il multiplie les rencontres dans le décor chaleureux de

© D. CALIN
Chez Paco, 95% des vins référencés sont bio ou produits en biodynamie.

© T. BORREDON
Et pour le dessert, un chocolat de chez Janin ?

© D. MERLE
Carrousel de foie gras à l'entreprise Grand Auguste.

© A. DESCHAMPS
Stéphane Lajoie, artisan boucher thiaisien.

« La boutargue est une explosion de saveurs, l'impression d'être dans un bain de mer. »
Gérard Memmi, dirigeant des établissements Memmi.

la cave : invitation de vignerons amis, soirées découverte, mini-salon… Des rendez-vous qui illustrent bien une qualité intrinsèque du breuvage, la sociabilité.
Et maintenant, un peu de place sur la table pour une *« belle volaille découpée devant les convives »,* selon la suggestion de Stéphane Lajoie à ses clients. Chapons, dindes de petits producteurs fermiers, saumon sauvage, spécialité de « millefeuilles », intercalant farce aux brisures de truffes et aux morilles et escalopes de veau… À Noël, l'artisan boucher thiaisien sort le grand jeu. L'ouverture du magasin sur le labo permet d'admirer en arrière-plan le travail de précision sur les grandes carcasses d'animaux minutieusement choisies à Rungis.
Après un dessert acheté chez votre pâtissier favori, un petit café ? L'occasion idéale pour goûter les dernières créations de Stéphane Janin, troisième génération de chocolatier, dans l'atelier-magasin de Boissy-Saint-Léger. *« On est sur un produit de plaisir, il n'y a pas d'école à bâtir dessus, mais on note, à l'écoute des clients, que les goûts évoluent vers des choses moins alcoolisées. Je travaille aujourd'hui beaucoup avec des pulpes de fruits, de la cannelle… »*
Entre novembre et janvier, l'équipe aura réalisé 50 % de l'activité annuelle. Vedettes des fêtes, les chocolats sont en effet peu consommés pendant l'année. *« Changer cette tradition est un combat quotidien »,* assure Stéphane Janin.

VÉRONIQUE PETIT

BALADES DE GOURMETS

Val-de-Marne Tourisme et Loisirs propose des visites et ateliers sur la gastronomie.
Pour en savoir plus et réserver : www.tourisme-valdemarne.com

◆ **Côté cave.** Le caviste Paco Mora accueille chaque samedi de décembre des vignerons qui vous font partager leur passion du métier autour d'une dégustation. À suivre sur la page Facebook de la Cave d'Ivry. Adresse : 40, rue Marat à Ivry-sur-Seine.

◆ **Les secrets du foie gras.** Découvrez la fabrication du foie gras, mardi 23 décembre, à 14 h 30, dans les ateliers de l'entreprise Grand Auguste.
À noter, vente aux particuliers les samedis de décembre : 99, rue Carnot à Saint-Maur.

◆ **La boutargue, une histoire familiale.** Pour tout savoir sur l'histoire de la boutargue ou de l'entreprise Memmi, dénicher des recettes ou commander : www.boutargue-memmi.com.

◆ **Chocolat et tradition.** Stéphane Janin ouvre régulièrement les portes de l'entreprise familiale pour présenter la fabrication des chocolats.
À noter : la chocolaterie comporte un espace magasin : 48, rue de la Procession, Boissy-Saint-Léger.

◆ **Boucherie, artisanat et charte de qualité.** Premier artisan de France à recevoir la charte qualité « Exellence », Stéphane Lajoie a ouvert la boucherie del Païs en 2001 : 10, place du Marché à Thiais.

◆ **Atelier de pâtisserie :** La Pâte à choux, à Charenton, samedi 13 décembre à 14 h.

◆ **Visite du marché de Rungis et brunch,** vendredi 12 décembre à 4 h 45, départ depuis Paris en car.

© ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAL-DE-MARNE

Donjon de Vincennes, où Sade a été emprisonné. Milieu du XVIIIe siècle.

1740-1814 SADE, *écrivain* sulfureux

À l'occasion du bicentenaire de la mort de Sade, le 2 décembre 1814, publications et expositions s'intéressent au *« divin marquis »* qui fascine nombre d'artistes et philosophes depuis le XIXe siècle. Il connaîtra, du fait de sa vie sulfureuse et de ses écrits, vingt-huit années d'incarcération, passées essentiellement à Vincennes, Bicêtre et Charenton.

Donation Alphonse François de Sade naît à Paris en 1740. Sa mère est dame d'honneur de la duchesse de Bourbon et son père diplomate. Il reçoit, jusqu'à son entrée dans un collège jésuite, une éducation peu conventionnelle auprès de son oncle paternel, à la fois esprit des Lumières et libertin. Nommé sous-lieutenant d'infanterie, il participe à la guerre de Sept Ans. Réformé à l'issue du conflit en 1763, il épouse Renée-Pélagie de Montreuil, fille d'un riche magistrat.
Quelques mois après son mariage, il se voit incarcéré à Vincennes pour *« débauche outrée »*. Rapidement libéré grâce à l'intervention de son père, il est l'objet d'un nouveau scandale en 1768 pour avoir enlevé et torturé une jeune veuve dans une maison qu'il loue à Arcueil. Il refait parler de lui en 1772 lors d'une partie de débauche à Marseille. Il s'enfuit en Italie, revient en France et est arrêté en 1777. Emprisonné à Vincennes, il y reste jusqu'à son transfert à la Bastille en 1784, puis à Charenton le 4 juillet 1789.
Durant ses années de captivité, Sade souffre de l'isolement. Dans une lettre, il évoque son *« emmurement »* mais ajoute : *« Si ceux qui lisent ma lettre s'en fâchent tant pis pour eux [...], ils se divertissent de m'empêcher de me dissiper, il est question que j'ai mon tour et ma plume sera mon arme tant que le sort ne m'en rendra pas d'autre »*.

Citoyen actif lors de la Révolution

Libéré en 1790, il participe à la Révolution en y affirmant son républicanisme et son athéisme. En octobre 1793, il prononce le

Maison louée par Sade à Arcueil en 1768. Début du XXe siècle.

© ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAL-DE-MARNE

Charenton-Saint-Maurice. Ancienne maison des fous, où Sade a fini sa vie.

© ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAL-DE-MARNE

Testament du marquis de Sade. 30 janvier 1806.

© ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAL-DE-MARNE

discours funèbre en l'honneur de Marat et de Le Peletier mais se voit arrêté deux mois plus tard pour modérantisme. Il retrouve la liberté en octobre 1794 et la conserve jusqu'à l'édition, en 1801, de *La nouvelle Justine* qui lui vaut un enfermement définitif.

Après un passage à Bicêtre en 1803, il est conduit à Charenton où il bénéficie d'un statut relativement privilégié. Il y rédige *Les Journées de Florbelle ou la Nature dévoyée, Adélaïde de Brunswick, princesse de Saxe* mais aussi *La Marquise de Gange* et des pièces de théâtre jouées par les pensionnaires jusqu'à leur interdiction par le ministre de la Police en 1813. Il meurt au sein de cet établissement psychiatrique à l'âge de 74 ans, le 2 décembre 1814. Dans son testament, il déclare vouloir être enterré *« sans aucune espèce de cérémonie (…) afin que […] les traces de ma tombe disparaissent de la surface de la terre comme je me flatte que ma mémoire s'effacera de l'esprit des hommes »*.

Textes interdits

Dans l'acte de décès dressé par la mairie de Saint-Maurice le 3 décembre, Sade est désigné *« homme de lettres »*. Comme a pu le rappeler Simone de Beauvoir, *« en prison entre un homme, il en sort un écrivain »*. En effet, si Sade n'attend pas d'être enfermé pour écrire, il puise derrière les barreaux l'inspiration d'une œuvre corrosive remplie d'un érotisme cruel transgressant tous les tabous.

Saisis de son vivant, ses écrits circulent clandestinement durant le XIXe siècle, appréciés notamment par Flaubert, Barbey d'Aurevilly ou encore Baudelaire.

En 1909, Guillaume Apollinaire fait imprimer des extraits de *« cet esprit le plus libre qui ait encore existé »*. Dans l'entre-deux-guerres, les surréalistes voient en lui un génie *« à la façon d'un soleil noir »*. En 1947, l'éditeur Jean-Jacques Pauvert se lance dans la publication de *L'Histoire de Justine* mais se trouve confronté à la justice. Il faut attendre 1958 pour que l'œuvre de Sade soit autorisée. Aujourd'hui, elle fait l'objet d'études universitaires permettant, comme le souhaitait Guillaume Apollinaire, *« d'éclairer les points encore mystérieux de l'existence d'un homme considérable sur lequel ont couru et courent encore un grand nombre de légendes »*.

ÉLISE LEWARTOWSKI

TÉMOIGNAGE

« UN HOMME DE LETTRES QUI COMPTE »

WAHED ALLOUCHE
Directeur de la médiathèque d'Arcueil

Vous organisez prochainement différentes initiatives autour de Sade. Quelles sont-elles ?
Nous allons effectivement avoir un temps fort au premier trimestre 2015 pour marquer le coup à l'occasion du bicentenaire de la mort de Sade. Nous comptons présenter une exposition, faire des lectures à voix haute de quelques-uns de ses écrits. Je pense notamment à *La Philosophie dans le boudoir, Les Infortunes de la vertu*, mais aussi à *Français, encore un effort si vous voulez être républicains*, texte peu connu lié à la Révolution.

Pourquoi ce choix précisément à Arcueil ?
Sade a résidé dans notre ville. Manifestement, le logement qu'il occupait était sa garçonnière. C'est ici qu'eut lieu en 1768 l'affaire Rose Keller, du nom d'une jeune femme qui porta plainte contre lui pour maltraitance.

Vous ne redoutez pas d'affronter la réputation que traîne Sade ?
La mauvaise réputation plus exactement ! Je ne suis pas un spécialiste de Sade mais, en tant que bibliothécaire, je pense que l'écrivain mérite notre attention.
Je n'ignore pas que certains vont demander pourquoi on aborde Sade. Il reste quelqu'un de pas très recommandé. Mais c'est aussi un écrivain qui est publié et qui compte. La Pléiade publie ses œuvres, preuve de son intérêt. Une médiathèque comme la nôtre est un lieu de confrontation des différents genres. Et la littérature érotique est un genre à part entière qui intéresse une partie de nos lecteurs. Quel que soit le jugement que l'on porte sur Sade, il n'y a pas de raison de le censurer, ou de s'autocensurer en ignorant l'actualité qui le concerne. En dehors de quelques grandes expositions, peu d'institutions s'intéressent à l'activité de cet homme de lettres, mort il y a tout juste 200 ans.

PROPOS RECUEILLIS PAR DIDIER BERNEAU

Tania Mouraud

MAC VAL

Tania mouraud, *Work in Progress*, Paprec Centre, France, 2013.
Photo © Thomas Louapre. © Adagp, Paris 2014.

Musée d'art contemporain
du Val-de-Marne

AD NAUSEAM

Exposition
20 sept. 14 — 25 janv. 15

MAC/VAL
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN
DU VAL-DE-MARNE

Place de la Libération — Vitry-sur-Seine (94)
www.macval.fr

ircam Centre Pompidou

vitry-sur-seine
A NOUS PARIS

VAL de MARNE
Conseil général